



COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE CADARACHE

REUNION PUBLIQUE

Jeudi 24 septembre 2015

18h30 - Salle des fêtes de Vinon-sur-Verdon

ITER : QUELLES RETOMBÉES POUR NOTRE TERRITOIRE ?

PROGRAMME

18h30	Accueil Interventions des personnalités Présentation du programme et des intervenants
18h45	La mission et les actions de la CLI <ul style="list-style-type: none">➤ Alain MAILLIAT, expert Sûreté nucléaire de la CLI – 10 mn
18h55	Les progrès du projet ITER <ul style="list-style-type: none">➤ M. François GAUCHÉ, Directeur de la Sûreté, Organisation internationale ITER – 15 mn Echanges avec la salle – 30 mn
19h40	Les retombées économiques locales d'ITER Sous-traitance locale, emploi local, accueil des entreprises et des travailleurs extérieurs au territoire (grand déplacement, détachés européens) <ul style="list-style-type: none">➤ Thierry QUEFFELEC, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales, et Jérôme PAMELA, Directeur de l'Agence ITER France – 15 mn Echanges avec la salle – 30 mn
20h25	Les aménagements réalisés ou prévus sur le territoire et les retombées scientifiques Voirie-infrastructures-parkings, transports en commun, zones d'activités, logement-habitat, programmes de recherches <ul style="list-style-type: none">➤ Thierry QUEFFELEC, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales, et Jérôme PAMELA, Directeur de l'Agence ITER France – 10 mn Echanges avec la salle – 20 mn
20h55	Conclusion <ul style="list-style-type: none">➤ Mme la Présidente de la CLI – 5 mn

Réunion animée par Maïté NOÉ, Adjointe au Maire de Vinon-sur-Verdon, Présidente de la Commission Technique ITER de la CLI

PROCES-VERBAL

Mme Noé, Adjointe au Maire de Vinon-sur-Verdon, Présidente de la Commission Technique ITER de la CLI, animatrice de la réunion :

Je vous souhaite la bienvenue. Merci d'être venus à la réunion de la CLI ici à Vinon-sur-Verdon où nous la tenons pour la troisième année. Je vous rappelle que le thème de cette réunion est : « *ITER : quelles retombées pour notre territoire ?* » Tout d'abord, je me présente, je suis adjointe à la mairie de Vinon-sur-Verdon. Je suis un membre actif de la CLI de Cadarache et également de la CLI ITER, qui sont désormais regroupées pour constituer une CLI unique. Je suis présidente de la Commission Technique ITER de la CLI. Je vais maintenant passer la parole à notre nouvelle Présidente, Mme SAEZ, Conseillère départementale des Bouches-du-Rhône, je vous en prie madame.

Mme Saez, Conseillère départementale des Bouches-du-Rhône, Présidente de la CLI :

Bonsoir à tous. Je me présente à vous pour la première fois. J'ai été élue en mars dernier au Conseil départemental. J'ai en charge les ressources naturelles et les risques environnementaux. Mme la Présidente du Conseil départemental m'a confié la présidence de la CLI et j'en suis très satisfaite. J'ai eu l'occasion de rencontrer de nombreuses personnes très intéressantes, et je compte m'investir vraiment dans ma mission. Je remercie Mme Maïté Noé, adjointe au maire de Vinon-sur-Verdon, qui a bien voulu nous accueillir ce soir. Je remercie également M. Claude Cheilan, Maire de Vinon-sur-Verdon, qui est retenu par un conseil municipal qui a lieu ce soir. Je remercie toutes les personnalités présentes, notamment M. Serge Gouteyron, Sous-préfet d'Aix-en-Provence ; M. Thierry Queffelec, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales ; M. Jérôme Pamela, Directeur de l'agence ITER France ; M. François Gauché, Directeur de la sûreté de l'Organisation Internationale d'ITER et les élus ici présents. Je souhaite la bienvenue à toutes les personnes qui sont présentes ici ce soir. La CLI a la mission d'informer le public et de favoriser la transparence concernant le site nucléaire de Cadarache. Après les présentations qui nous seront faites durant la réunion, je vous incite donc à poser toutes vos questions. J'espère que cette réunion sera fructueuse, et que nous aurons les réponses à toutes vos questions et nos questions. Je rends la parole à Mme Noé, merci.

Mme Noé :

Merci Mme Saez. J'invite M. le Sous-préfet d'Aix-en-Provence à nous dire quelques mots, s'il le souhaite.

M. Gouteyron, Sous-préfet d'Aix-en-Provence :

Je vais faire bref puisqu'il n'était pas prévu que j'intervienne et puis je ne suis pas sur mon territoire. Je voulais tout simplement rappeler aux membres de cette commission et à sa Présidente qu'en tant que Sous-préfet d'Aix-en-Provence, j'animais des groupes de travail qui, aux côtés des services du Préfet de région et du SGAR – notamment avec Thierry Queffelec ainsi qu'Hélène Philip –, avaient notamment un rôle de facilitateur, pour faire en sorte que sur les domaines du logement, de l'hébergement, du transport, également des infrastructures routières et autoroutières, nous puissions être force de proposition et faciliter les projets qui sont lancés ou à venir, dans l'intérêt à la fois des salariés de ce grand chantier qui est une chance pour cette région, mais aussi pour les communes qui en sont les bénéficiaires, sur un territoire qui ne concerne pas uniquement le territoire aixois, mais qui touche quatre départements – toucher positivement, cela s'entend – et aussi au bénéfice de la population et des salariés, à un moment où – nous le constatons – le chômage est encore un fardeau, une plaie qu'il nous faut combattre. Donc le chantier ITER est une chance. À notre niveau, au niveau de la puissance publique locale et avec les élus, nous

sommes vos facilitateurs et la CLI est également une instance qui facilite le dialogue et le partage d'informations dans l'intérêt général. Voilà ce que je voulais dire dans une introduction que je n'avais pas prévue de faire.

Mme Noé :

Mais cela a été parfait, M. le Sous-préfet. De toute façon, vous savez qu'on a toujours plein de petites idées qui ne correspondent peut-être pas toujours à ce que vous attendez, mais c'est notre rôle aussi. Donc je vous remercie infiniment. Je vais demander à M. Alain Mailliat, membre également de la CLI de Cadarache, Président de la Commission Technique CEA et expert Sûreté nucléaire de la CLI, d'intervenir. Je lui donne cinq minutes pour faire sa présentation.

M. Mailliat, Expert Sûreté nucléaire de la CLI :

Merci. Cinq minutes, donc je n'ai pas à traîner. Cette réunion à Vinon est une réunion traditionnelle. Il est possible qu'un certain nombre de personnes n'aient pas encore une idée du contexte. Je vais donc vous la donner très rapidement. La CLI a été créée dans le cadre de la Loi Transparence et Sécurité Nucléaire de 2006 et du Code de l'environnement, comme auprès de tous les sites où se trouvent les installations nucléaires de base (INB). Il s'agit d'une association dans laquelle on retrouve pour moitié des élus – une cinquantaine pour la CLI de Cadarache – et pour l'autre moitié d'experts de la société, de représentants des syndicats et d'un certain nombre d'associations environnementales. Ils ont pour mission de vous informer – donc d'informer le public – sur ce qui se passe sur les installations, sur le Centre de Cadarache ou sur ITER, et directement...

M. Samuel, Solidarité 04 et Collectif Bolkenstein :

... [Intervention hors micro]

M. Mailliat :

On vous passera la parole, monsieur, si vous me permettez de terminer mon exposé...

M. Samuel :

Une toute petite intervention, s'il vous plaît [hors micro].

M. Mailliat :

Oui mais je termine si vous permettez et je vous...

Mme Noé :

Si vous permettez monsieur, les questions, quelles qu'elles soient, interviendront après la présentation de chaque personne. Je ne veux personne qui commence à intervenir au milieu de la réunion.

M. Samuel :

C'est une question tout à fait technique.

Mme Noé :

Ça ne fait rien, vous poserez votre question après, monsieur.

M. Mailliat :

Bon, je termine. J'en ai pour trois minutes puisqu'on m'en a donné cinq, vous aurez le temps de poser votre question à l'issue de mon tout petit *speech*, rassurez-vous. Donc, tous ces gens-là ont pour mission de recevoir des informations des exploitants nucléaires, puis de les faire connaître à la population alentour. C'est justement l'objet de cette réunion ce soir. A titre d'information, vous avez aussi la possibilité de lire le petit fascicule d'une dizaine de pages que nous éditons tous les trimestres. Pour le recevoir, il suffit de vous inscrire sur le site Internet de la CLI. Et puis nous avons aussi la possibilité de faire nos propres expertises.

On sait actuellement dans le monde automobile combien c'est important d'avoir des expertises indépendantes. La CLI fait également le même travail et elle expertise indépendamment ce qui se passe autour du Centre – vous avez, disponible sur la table à l'entrée, une publication sur l'étude réalisée pour expertiser quel était l'impact du Centre de Cadarache sur le Val de Durance. Vous avez maintenant une idée de ce que nous faisons. Nous tâchons de vous informer à partir des informations que nous fournissent les exploitants, mais également à partir de nos propres contre-expertises de ces informations. Voilà, je ne voulais pas en dire plus puisque notre *manager* de ce soir nous laisse peu de temps. Je rends la parole à Maïté Noé et éventuellement je répondrai aux questions si tant est qu'il y en ait.

Mme Noé :

Merci Alain. On essaie de minimiser un peu le temps pour permettre après chaque présentation des intervenants, de pouvoir avoir un débat. Parce qu'il y a souvent beaucoup de présentations et vous n'avez pas le temps de poser vos questions car le temps de débat est trop court. Donc, on a voulu vous laisser le temps de vous exprimer et surtout d'avoir les réponses à toutes vos questions. Merci donc Alain d'avoir été si court.

Je vais donc vous présenter le programme de la réunion de ce soir. Dans une première partie, M. François Gauché, Directeur de la sûreté de l'Organisation Internationale ITER, présentera les progrès du projet ITER. Il aura environ 15 minutes pour le faire. Ensuite, nous aurons un débat d'environ une trentaine de minutes. En deuxième partie, M. Queffelec et M. Pamela présenteront les retombées économiques locales d'ITER. Ils auront également 15 minutes à se partager qui seront suivies de 30 minutes d'échange avec la salle. La troisième partie portera sur les aménagements réalisés ou prévus sur le territoire ainsi que les retombées scientifiques, également présentés par M. Queffelec et M. Pamela. Ils n'auront que 10 minutes. Ensuite un échange avec la salle, puis la conclusion sera faite par Mme Saez, Présidente de la CLI.

Je vous indique aussi que nous avons reçu mardi une série de questions (Cf. Annexe 1), qui nous ont été transmises par le collectif Bolkestein et solidarité 04, qui ont aussitôt été transmises aux différents intervenants pour leur permettre de préparer des réponses. Ces questions portent sur les sujets suivants : hébergement des ouvriers détachés de leur famille, hébergement des travailleurs, sous-traitance, représentation des salariés, accidents du travail, contrôles sociaux, fraudes fiscales, justice sociale, chômage et fusion des Commissions Locales d'Information. Donc, je vous proposerai d'abord d'examiner ces questions après les deux premiers sujets, puisqu'avec les interventions de M. Pamela et M. Queffelec, vous allez avoir des réponses à certaines de vos questions. Il y a cependant pas mal de réponses qui vous ont été apportées déjà l'année dernière. Donc, je pense que les personnes qualifiées vous redonneront certaines explications. Commençons avec la première partie : « Où en est le projet ITER ? »

Je demande à M. François Gauché, Directeur de la sûreté de l'Organisation Internationale ITER, à rejoindre le pupitre. Je vous donne 15 minutes, M. Gauché.

M. Samuel :

Je trouve relativement déplorable qu'un certain nombre de personnes qui sont absentes ne soient pas visibles dans le débat. Donc je voudrais juste qu'il y ait une sorte d'appel. Donc par exemple on va commencer par Julien Aubert, absent, Didier Audibert-Troin, absent, Christophe Castaner...

Mme Noé :

Monsieur, je vous coupe la parole immédiatement, les personnes présentes ici dans cette salle vous ont été nommées par Mme Saez tout à l'heure, donc vous savez pertinemment quelles sont les personnes qualifiées et compétentes qui sont ici. Les autres personnes ont des obligations, y compris, entre parenthèses, le Maire de Vinon dont je suis l'adjointe, n'est pas présent pour des raisons bien précises.

Sachez que les élus ont parfois des obligations auxquelles ils ne peuvent pas échapper, ils ne peuvent pas toujours se rendre disponibles. Donc la liste que vous allez me donner, ce n'est pas la peine monsieur. Si les gens ne sont pas là, c'est qu'ils ont des obligations.

M. Samuel :

...Je fais un point sur la démocratie. Nous sommes en démocratie, M. Castaner par exemple, pour ne citer que lui, qu'on connaît assez bien...

Mme Noé :

Monsieur, on n'est pas là pour faire un débat politique, je vous prie...

M. Samuel :

... a une équipe de personnes qui travaillent pour lui. Si son rôle, c'est... excusez-moi...

Mme Noé :

M. Fourcaud, pouvez-vous reprendre le micro s'il vous plaît ? Non monsieur, c'est hors sujet, vous êtes ici pour parler du projet ITER, pas pour autre chose. On n'est pas ici pour parler de personnalités publiques et politiques qui ont d'autres occupations. Merci.

M. Samuel :

... [Intervention hors micro inaudible]

Mme Noé :

Monsieur, je vous en prie !

M. Samuel :

C'est scandaleux...! [Intervention hors micro inaudible]

M. Gauché, Directeur de la Sûreté, Organisation internationale ITER :

[Diapositives de la présentation de M. Gauché en annexe 2]

Donc j'ai 15 minutes et visiblement il manque déjà quelques minutes. Je représente le Directeur Général d'ITER, Bernard Bigot, qui a été nommé en mars dernier et qui m'a demandé de le représenter aujourd'hui puisqu'il était pris par d'autres obligations. Ma présentation va à la fois couvrir des sujets généraux, car je pense qu'il peut y avoir des gens dans la salle qui s'intéressent pour la première fois au projet ITER, en m'excusant auprès de toutes les personnes qui connaissent ce projet par cœur et vont donc trouver des choses redites, c'est l'exercice d'une réunion publique.

Vous connaissez les défis de l'énergie, on a une consommation mondiale d'énergie qui augmente de 50% depuis les années 70. Elle devrait encore croître de manière assez considérable d'ici 2030 – ce sont les prévisions de l'Agence Internationale de l'Energie. Le défi c'est de pouvoir générer de l'énergie en grande quantité sans générer de gaz à effet de serre, en particulier le dioxyde de carbone. Il y a plusieurs façons d'y arriver, et le projet ITER est une nouvelle façon d'y arriver qui n'a jamais été expérimentée sur terre. ITER, cela veut dire « le chemin » en latin, c'est une étape vers la domestication de cette énergie de fusion à des fins pacifiques pour produire de l'énergie. L'expérience qui sera conduite dans ITER vise à montrer qu'on peut tirer plus d'énergie de gaz – qu'on appelle des plasmas – que ce qu'on a mis à l'intérieur du plasma pour le chauffer – dix fois plus dans le cadre d'ITER.

La fusion c'est le principe qui est à l'œuvre dans l'énergie du soleil. Sur terre, on essaie de recréer cette énergie d'une manière légèrement différente, et on utilise des isotopes de l'hydrogène – chimiquement ils ressemblent à de l'hydrogène mais sont un peu plus lourds que lui – qu'on appelle le deutérium et le tritium

(D-T) dans des machines qu'on appelle des tokamaks. En Russe, cela veut dire des chambres toroïdales, qui ont donc une forme de pneus, si vous voulez, avec des bobines magnétiques.

Cette énergie a certains avantages. Elle est quasiment inépuisable, elle est universellement répartie, elle est sûre, elle est d'un impact limité sur l'environnement. Je pourrais développer, mais je n'ai pas le temps. Elle ne produit pas de CO₂ ou d'autres gaz à effet de serre, elle n'utilise pas d'éléments fissiles comme les réacteurs nucléaires actuels. Il n'y a pas de lien possible avec la prolifération et elle ne produit pas de déchet radioactif de haute activité et à vie longue.

Je vous montre en quelques photos certains progrès. Ce sont des machines assez anciennes, juste pour vous en mettre plein les yeux en matière de machines bizarres. Vous voyez que chaque fois on a cette forme de pneu entouré d'électro-aimants. Cela a commencé en France au Tokamak de Fontenay-aux-Roses. Je veux juste dire que ces machines ont déjà montré qu'on était capable de faire de la fusion de deutérium et de tritium, mais sans montrer qu'on était capable d'en retirer un bilan net en énergie. Voilà des vues pour vous faire voyager dans le monde de ces machines qu'on essaie de construire et qui sont chaque fois de plus en plus grandes. C'est la physique qui nous oblige à aller chercher des machines de plus en plus grandes, sinon on ne s'embêterait pas à faire des choses très importantes.

ITER, c'est la continuité de toute cette histoire. Vous avez un Tokamak au CEA de Cadarache – Tore Supra – qui a réalisé un record de durée des décharges qu'on produit dans ces machines. ITER a débuté en 1985 avec cette idée de lancer une grande coopération internationale dans le domaine de l'énergie de fusion pour le bénéfice de toute l'humanité. Le 28 juin 2005, le site de Cadarache a été choisi, en novembre 2006 l'accord ITER qui crée l'Organisation Internationale a été signé au Palais de l'Élysée. Et les sept membres d'ITER représentent 50% de la population mondiale, 85% du PIB. Je les cite : Chine, l'Union Européenne, Inde, Japon, Corée de Sud, Russie et USA. ITER est donc une organisation-projet assez compliquée. Il faut bien comprendre que chacun des partenaires souhaite pouvoir bénéficier plus tard de la technologie, pour fabriquer des machines qui produiront de l'électricité. Et donc il a fallu répartir les composants de la machine d'une façon qui est parfois compliquée. L'Europe, en tant que membre hôte, pèse à peu près 45% dans l'investissement qui est nécessaire pour cette machine, et chaque pays hôte 9% chacun. ITER c'est donc beaucoup plus qu'un projet sur papier ou des travaux de réalisation de la plateforme.

C'est aussi un certain nombre de composants qui arrivent en provenance de différents partenaires d'ITER. Voici la photographie d'un convoi exceptionnel qui apporte des composants de taille assez imposante, mais pas forcément les plus gros composants qu'on verra arriver sur ITER. Cela a commencé en 2015, vous avez la liste des premiers convois, et cela continuera.

Où en sommes-nous ? Les travaux ont commencé il y a déjà un certain temps. Vous avez par exemple le bâtiment de bureau – le siège de l'organisation ITER –, son parking etc., qui sont visibles depuis un certain temps. Sur la plateforme, les travaux sont principalement sous la responsabilité de l'agence européenne Fusion For Energy, représentée ce soir par Laurent Schmieder, qui travaille principalement sur le bâtiment Tokamak, le hall d'assemblage, les travaux de préparation pour l'usine cryogénique, également les systèmes de refroidissement de la machine. Voici une vue des travaux sur le chantier du complexe Tokamak où vous avez le centre de la machine. Les travaux ont franchi en août 2014 une étape importante : le coulage de la dalle située au-dessus des plots parasismiques du bâtiment Tokamak, qui permet maintenant de pouvoir monter les murs du premier étage, qu'on appelle l'étage B1, puisque c'est encore un étage situé sous la surface du sol. Je pense que cela se voit assez bien de Vinon, le 10 septembre, Fusion For Energy a mis en place le toit de ce bâtiment, qui est une structure métallique et qui est le bâtiment d'assemblage. C'est à travers ce bâtiment que passeront tous les composants avant d'être installés à l'intérieur du Tokamak. Et on voit derrière l'atelier de fabrication d'un de ces gros composants,

qu'on appelle le cryostat, une espèce de grosse bouteille isolante de 30 m de diamètre, 30 m de haut, qu'on mettra autour de la machine pour pouvoir avoir à l'intérieur de celle-ci, à la fois des très hautes et des très basses températures.

L'objet de mon intervention étant de vous présenter le projet, j'ai choisi de vous donner un aperçu de ce qui se passe également dans le monde. Tout ne se fait pas à Cadarache, il y a des usines dans chacun des sept partenaires d'ITER qui fabriquent des composants. Voici une photo des composants électriques, ce sont des convertisseurs de puissances qui sont fabriqués en Chine. En Europe, vous avez en Finlande, le test de la manutention robotisée d'un des composants les plus importants de la machine, le Divertor, qui sera situé au bas de la chambre à air dont j'ai parlé. En Inde, voici le fond du cryostat, cette thermos de 30 m de diamètre dont j'ai parlé tout à l'heure. Et tous ces composants donc vont arriver très prochainement sur le site. Voici l'une des bobines en forme de D qui entoure le pneu, des composants de dimensions très imposantes et qui subissent un traitement de haute température au Japon. En Corée du Sud, vous avez ici la fabrication d'une des portions du « pneu » – on l'appelle la chambre à vide – dans une usine de Hyundai Heavy Industries. Et la Russie a terminé plus de 120 tonnes de câbles supraconducteurs, puisqu'effectivement ITER est un gros consommateur de câbles supraconducteur, et vous avez donc ici une idée de ce à quoi ça ressemble, c'est gainé d'acier. Voici aux USA la fabrication d'un électro-aimant qu'on appelle le solénoïde central.

Nous sommes soumis au respect de la réglementation française dans toute une série de domaines, comme la sûreté nucléaire ou la réglementation relative à la sécurité des travailleurs. Et nous sommes donc soumis à des inspections régulières de l'Autorité de Sûreté Nucléaire – dix-sept inspections depuis juillet 2011, dont trois à l'étranger. Depuis la dernière réunion publique, il faut mentionner une inspection inopinée de l'Autorité de Sûreté Nucléaire en décembre 2014 sur le chantier ITER, sur le domaine génie civil. En mars 2015, une inspection avec la présence de deux observateurs de la CLI – c'est d'ailleurs mentionné dans la lettre de la CLI – également sur le chantier ITER, et pendant deux jours en avril 2015 sur le thème « Surveillance des intervenants extérieurs » en Corée du Sud. Les inspecteurs de l'Autorité de Sûreté Nucléaire et de l'IRSN se sont déplacés en Corée pour vérifier la fabrication de la chambre à vide du Tokamak.

Je mentionne juste ce rapport d'information qui est dû chaque année sur la sûreté nucléaire et la radioprotection du site ITER, donc celui-ci pour l'année 2014, avec l'adresse internet sur lequel il est disponible pour le public.

Je terminerai juste pour dire qu'ITER c'est 640 personnes à peu près dans l'Organisation Internationale elle-même, qui représentent 35 nations et 40 langues –on parle anglais tous les jours sinon ça ne marcherait pas–, et un nombre à peu près égal de sous-traitants. On a aussi un certain nombre de personnes sur le chantier de construction lui-même, auxquelles il faut ajouter dans le monde plus de 2 000 personnes qui travaillent directement pour ITER. Je vous remercie de votre attention.

Mme Noé :

Je vous remercie M. Gauché. Vous avez largement respecté votre temps de parole car il vous restait encore même cinq minutes. Nous allons maintenant passer à la partie débat. Je demande à tous les intervenants de la salle, de demander et d'attendre le micro et surtout de se présenter. Cela nous permettra de faire un compte-rendu fidèle. Je vous demande un plus grand respect envers les personnes qui vous donneront des réponses, s'il vous plaît. Nous ne sommes pas là pour autre chose que vous permettre d'avoir des renseignements et les réponses à vos questions.

Mme Bourboulon, journaliste indépendante :

Bonjour. Je souhaitais vous poser une question concernant la participation du Japon. Il se trouve, d'après ce que j'ai compris, qu'une des difficultés du projet ITER est la résistance des matériaux aux plasmas qui vont être chauffés à très haute température. J'avais cru comprendre que le Japon se chargeait de cette partie-là précisément, avec un projet appelé IFMIF qui devait travailler sur la résistance des matériaux qui, à l'heure actuelle, n'est pas totalement validée et sécurisée. Vous avez montré effectivement une photo de l'installation japonaise. Je voulais savoir où en était cette question, car si elle n'était pas résolue, bien évidemment le projet serait sérieusement handicapé.

M. Gauché :

Je vous remercie de votre question spécialisée. Ce qu'il faut avoir en tête, c'est qu'effectivement les éléments de l'intérieur de la chambre à vide d'ITER sont soumis à un bombardement de rayonnements qui se produit à l'intérieur du plasma. Pour ITER, quand on regarde l'ensemble de la durée de vie de l'installation, quand on la fait tourner au maximum de sa capacité – donc beaucoup d'expériences dans la journée etc. –, les matériaux qu'on connaît aujourd'hui tiennent au rayonnement et le sujet n'est pas là. IFMIF n'est pas fait pour apporter des éléments pour ITER, mais il prépare la suite d'ITER, ce qu'on appelle DEMO. C'est-à-dire que pour qu'une machine soit connectée au réseau et produise de l'électricité en continu, et pas sur des périodes de 400 secondes, qui est l'objectif d'ITER, à ce moment-là on a besoin cette fois-ci de matériaux qui tiennent et qui – pour l'instant – ne sont pas les matériaux qu'on va installer dans ITER. IFMIF doit tester en parallèle de la durée de vie d'ITER. IFMIF apportera des résultats, ITER apportera des résultats, et tout cela va alimenter les dossiers de conception des étapes suivantes d'ITER. Donc IFMIF n'est pas strictement nécessaire pour ITER. On utilise des aciers de très bonne qualité, qu'on appelle des aciers 316L, qui sont spécialisés pour le nucléaire et qui tiennent très bien au bombardement par les rayonnements.

M. Coletti, expert « risques » à la CLI :

A-t-on une idée, à peu près, de la fin du chantier ?

M. Gauché :

Vous savez qu'en mars dernier, M. Bigot a été nommé directeur général d'ITER, et il a donc clairement annoncé que l'un de ses premiers grands objectifs, c'était de stopper les décalages de délai d'ITER. Donc il l'a fait à travers un certain nombre de mesures de réorganisation du projet extrêmement fortes. En commençant par demander auprès du Conseil ITER l'autorité nécessaire à travers tout le projet, c'est-à-dire pas simplement l'Organisation internationale, mais aussi les agences des sept pays partenaires, pour que les décisions techniques et celles relatives au calendrier puissent être prises à son niveau et soient respectées par tous. C'était le premier point du plan d'action qui lui a été donné en mars quand il a été nommé par le Conseil ITER. Il y a un certain nombre de mesures de réorganisation, en particulier la création d'un comité exécutif qui rassemble non seulement les départements techniques de l'Organisation internationale, mais aussi des représentants des agences des différents pays partenaires – les agences domestiques – de sorte que les décisions techniques puissent être prises au même endroit, par tout un groupe de personnes, au même moment, et qu'il n'y ait pas besoin ensuite de redemander l'autorisation pays par pays. Ces choses-là sont maintenant mises en place et commencent à fonctionner. Nous sommes engagés dans une revue totale exhaustive du calendrier d'ITER, dont le résultat va être présenté au Conseil ITER de mi-novembre. Je ne vous donnerai pas de date précise. Ce qui est certain, c'est que la date de 2020, qui était annoncée pour la mise en service de la machine précédemment, n'est pas tenable, et qu'il y aura un certain nombre d'années de décalage par rapport à cette date-là.

M. Hubert :

Je suis un ancien industriel et j'arrive dans la région. J'ai deux questions à vous poser, dont une généraliste puisque je suis nouveau et n'ai pas assisté aux deux précédentes éditions de ces réunions publiques de votre CLI : est-ce que c'était de la même teneur sur un point technique et sur le calendrier d'ITER ? Et deuxième question un peu plus technique : est-ce qu'ont déjà été pressenties les entreprises et les études concernant le remplacement dans la chambre de confinement du tore plasmique ? Car comme ce plasma vient à toucher une des parois, il était convenu de réaliser des robots pour intervenir en zone hautement radioactive, pour changer certaines de ces parois. Est-ce que oui ou non les prémices de ces robots sont à l'étude ou en cours de réalisation ?

M. Gauché :

Sur le fonctionnement de la CLI, je suis moi-même nouveau dans cette instance, j'ai été nommé mi-juin et donc j'ai des vagues souvenirs, mais pas récents. Donc je préfère laisser la CLI répondre sur la teneur des débats. Je peux répondre éventuellement à votre deuxième question. L'une de mes photos montrait un prototype d'installation de robotique en Finlande qui est testé pour l'un de ses composants qui est situé sur le bas du tore. Il y a donc également des études en cours sur la façon de remplacer ce qu'on appelle les *blankets*, les modules de couverture d'ITER. Peut-être que M. Jérôme Pamela peut vous répondre plus précisément sur ce sujet. Sur les contrats de design, la plupart de ces contrats-là sont passés. Sur les contrats de fournitures sur ce sujet particulier du remplacement de module de couverture, je vous donnerai les réponses en différé parce que je ne les ai pas ce soir.

Mme Noé :

Concernant les deux autres réunions publiques qui ont eu lieu les années précédentes, la première portait sur la présentation du projet ITER suite à l'enquête publique. Il y a eu beaucoup de questions sur l'enquête publique, puisque des personnes n'avaient pas bien compris le projet. Et on a surtout parlé du début d'ITER. L'année dernière, on est revenu sur l'avancée du projet ITER, et, de plus, on parle de tout ce qui concerne les travailleurs, les retombées économiques, etc. C'est un petit peu toujours la même chose au niveau des thèmes, mais les réponses ne sont pas les mêmes puisqu'elles évoluent en fonction de l'avancement du chantier ITER. Prenons l'exemple des travailleurs, il y a beaucoup plus de personnes qui travaillent maintenant sur le chantier, avec les retombées économiques au niveau des communes. Il a fallu trouver des logements pour tout ce personnel, en accord bien entendu avec l'Agence ITER France qui a beaucoup travaillé sur ce sujet, pour permettre aux communes d'avoir des retombées économiques.

M. Hubert :

Je ne veux pas monopoliser l'auditoire mais j'ai balayé rapidement vos documents, je n'ai pas vu la définition d'ITER – *International Torus Experiment Reactor*. Je pense que cela vaudrait le coup de le mentionner sur vos documents pour que les gens sachent ce que veut dire ITER.

Mme Noé :

Oui bien sûr, on va prendre en compte votre demande.

M. Pamela, Directeur de l'Agence ITER France :

François Gauché a suggéré que je complète la réponse technique. Vous avez tout à fait raison de pointer l'importance de la télémanipulation. Elle est bien comprise depuis l'origine des recherches sur la fusion. Et on a aujourd'hui la seule machine de fusion qui utilise aujourd'hui le combustible qu'on va utiliser sur ITER, c'est-à-dire le deutérium et le tritium qui produit des neutrons. C'est une machine européenne qui se trouve en Angleterre, que j'ai eu la chance de diriger pendant quelques années – le JET. Sur cette machine, on sait déjà aujourd'hui remplacer tous les composants internes par télémanipulation, donc la démonstration de

notre capacité à intervenir entièrement par télémanipulation est faite. Pour ITER, cela fait l'objet d'études lancées depuis un grand nombre d'années déjà, mais on l'a déjà démontré et on a le savoir-faire sur une machine actuelle, c'est très important de le comprendre.

M. Ribot :

Je suis membre du collectif Bolkestein et de l'association *Ma zone contrôlée* qui représente les sous-traitants du nucléaire en France. Vous avez parlé du record établi par Tore Supra tout à l'heure, est-ce que vous pouvez nous donner une explication sur ce record et combien de temps, à combien de temps il a été établi, s'il vous plaît ?

M. Gauché :

Je parle sous le contrôle de Jérôme Pamela, qui est un spécialiste de la fusion, ce que je ne suis pas. De mémoire, Tore Supra a battu en 2003 le record de durée des plasmas pendant à peu près 6 minutes, et c'est de loin le record au-delà des chargeurs. Pourquoi est-ce important ? Quand on chauffe très fortement un gaz, il devient à un moment tellement chaud qu'il ne peut plus toucher les parois. Donc on essaie de le mettre dans une bouteille virtuelle, qu'on appelle la bouteille magnétique, avec du confinement magnétique, donc avec des aimants, et quand on fait cela, finalement, le plasma n'a pas envie de rester là et il s'en va. Et donc toute la science des plasmas vise finalement à stabiliser tout cela, à contrôler sur la durée, donc de grands progrès ont été faits. Je mentionnais que depuis 60 ans, il y a eu des développements progressifs, on a pu multiplier par des facteurs très importants – de plusieurs puissances de 10 – la durée des plasmas jusqu'à arriver à ce record. Ce que disent les scientifiques, c'est que ce qui est important maintenant c'est plutôt d'arriver à récupérer plus d'énergie du plasma que ce qu'on a injecté pour le chauffer. C'est donc cela le challenge d'ITER. ITER va continuer évidemment à regarder la physique particulière de ces plasmas qui vont permettre de dégager plus d'énergie que ce qu'on aura mis à l'intérieur. Et c'est ce qui change par rapport aux plasmas qu'on a manipulés jusqu'alors. Donc le problème du plasma, c'est que dès qu'il quitte sa forme initiale, il touche éventuellement les bords, avec des composants qu'il faut alors remplacer, mais surtout ça arrête instantanément le plasma. C'est très avantageux en termes de sûreté, mais par contre c'est embêtant pour les scientifiques qui aimeraient bien que le plasma dure plus longtemps pour pouvoir l'étudier plus longtemps. C'est la première chose, et la seconde c'est évidemment, plus tard, de faire de l'énergie avec.

M. Calandra :

Je n'habite pas très loin de Cadarache. Vous ne donnez pas de date pour le premier plasma. C'est vrai qu'on parlait de 2020, puis de 2022, 2023, et l'ancien directeur général, le Japonais Motojima, disait que si c'était repoussé à 2025, le projet ne survivrait pas à cause des surcoûts. Et même un responsable d'ITER Organization disait que chaque jour de retard, ce n'était pas loin d'un million d'euros de surcoût. Donc j'aimerais bien en savoir un peu plus et avoir la confirmation de ce surcoût journalier.

M. Gauché :

L'ensemble des dépenses sur ITER pour une année, c'est à peu près 200 millions d'euros, et effectivement, si vous prenez 200 jours travaillés, c'est le chiffre que vous avez donné d'à peu près un million d'euros par jour. Effectivement, le but de notre directeur général, depuis mars, avec une conviction et une énergie extrêmement forte, est de stopper tout décalage nouveau de délai sur ITER pour éviter effectivement une envolée des dépenses au rythme que vous donnez. Oui la question est difficile, c'est pour cela que le Conseil ITER de mi-novembre est une étape importante pour le projet. Toute l'équipe de l'Organisation Internationale, en totale collaboration avec les différentes agences des différents pays – les fameuses agences domestiques – forme à partir de maintenant une équipe commune sur ITER. On travaille ces

derniers mois d'arrache-pied pour avoir un calendrier qui passe en revue, de manière exhaustive, tout ce qu'il va falloir encore faire pour arriver au premier plasma sur la machine, et tout cela va être présenté de manière très documentée, très fouillée, au Conseil ITER de novembre. Je ne peux pas vous dire à l'avance quelle sera la décision du Conseil ITER, ce qui est sûr c'est que ce n'est pas une décision évidente.

M. Mailliat :

A l'époque où la CLI ITER avait examiné le dossier d'autorisation de construction à la demande de M. le Préfet, elle avait constaté que l'unité de détritiation n'était pas finalisée, or cet équipement qui doit être installé à côté de l'installation ITER est essentiel à son fonctionnement, et la CLI avait souhaité être informée régulièrement des progrès qui seraient faits sur ce process et quand il serait vraiment finalisé.

M. Gauché :

Vous avez raison de mentionner ce point. Il a d'ailleurs bien été noté par le Groupe Permanent d'Experts sur la sûreté nucléaire et par l'Autorité de Sûreté Nucléaire, qui a émis vis-à-vis d'ITER Organization, des prescriptions techniques – c'est-à-dire des demandes extrêmement fortes sans lesquelles on ne pourra pas aller plus loin – concernant ce système de dépollution en tritium de l'atmosphère, le système de détritiation dans notre jargon. L'ASN nous a fixé des échéances pour cela, qui sont au passage totalement publiques, consultables sur le site de l'ASN. Nous avons déjà présenté en juin dernier à l'ASN des premiers résultats à petite échelle sur la technologie de détritiation, des résultats positifs qui vont être examinés ou qui sont en cours d'examen par l'ASN. La prochaine étape, c'est de fournir le plan de qualification à des échelles supérieures, de ce système de détritiation. Et cela, ce n'est pas pour tout de suite, c'est dans les prochaines années, mais c'est avant l'assemblage de la machine. Donc tout cela est suivi, c'est évidemment l'un des chantiers prioritaires qui est suivi par mon département – le département sûreté – et par le département qui s'intéresse au procédé lié à la gestion du tritium.

M. Coletti :

J'ai donc participé à l'enquête publique de l'Installation Nucléaire de Base ITER, donc du réacteur. Et à l'époque, le rapport préliminaire de sûreté était très imposant, pas mal de choses étaient envisagées, tout ce qui est disruption etc. Il avait été demandé à l'époque par la commission d'enquête que des essais puissent être faits sur la dispersion des gaz radioactifs, avec éventuellement des mesures, des lâchers de gaz, etc. Etes-vous restés dans cette idée-là ?

M. Gauché :

Sur ce point de détail, je suis désolé, je ne sais pas répondre à la question. Cela m'étonnerait fortement qu'on se soit engagé à faire des rejets volontaires de gaz radioactifs, je pense donc qu'il s'agit d'autre chose mais je creuserai le sujet et je reviendrai vous en parler. Je pense qu'il s'agit éventuellement d'études permettant de raffiner les modèles de dispersion atmosphérique, puisque nous faisons évidemment des calculs qui sont mis dans le rapport préliminaire de sûreté. Il y a toujours moyen d'affiner les modèles de calculs, mais la façon dont nous procédons c'est toujours d'avoir des calculs très « enveloppes », de manière à être conservatif dans notre approche et de ne pas sous-estimer ce qui pourrait se passer en cas de rejet. ITER est une installation dont le potentiel de danger est assez faible par rapport à d'autres installations, et du coup, cela nous permet d'être très conservatif dans nos approches. Mais je creuserai plus précisément le sujet qui avait – comme vous le dites – probablement été évoqué, mais sûrement pas en procédant avec des éléments radioactifs.

M. Mailliat :

Pour poursuivre dans la même veine, je pense que la CLI dans l'examen du dossier d'autorisation de création, et indépendamment de la commission d'enquête, avait exprimé le même souci d'en savoir plus

concernant le réalisme des outils utilisés pour préparer ce dossier. Et donc elle a fait la demande officielle à M. Bigot de lui transmettre les dossiers de validation des outils de dispersion utilisés. A ce jour, nous n'avons toujours rien reçu, donc nous avons décidé, au sein de la CLI, de créer un groupe de travail pour commencer à fonctionner dans les semaines à venir ou dans le début de l'année prochaine, qui va donc faire une demande à l'administration afin d'obtenir ces outils utilisés pour ITER mais aussi pour d'autres installations sur le Centre de Cadarache, ceci dans le cadre de la loi transparence et le nouveau protocole qu'offre le Code de l'environnement en France. Donc on en saura peut-être, grâce à la CLI, un petit peu plus sur le réalisme de ces prédictions. Voilà tout ce que je voulais ajouter, mais ceci sans vous empêcher naturellement de poursuivre vous-même votre enquête sur le sujet.

M. Gauché :

Je peux répondre déjà sur deux points. Premièrement, ce n'est pas des calculs qu'on fait dans notre coin, mais ce sont des calculs qui sont complètement inspectés, vérifiés en toute transparence par l'Autorité de Sûreté Nucléaire et par son appui, l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire. Sur la question principale que vous soulevez, je pense que M. Bigot vous a répondu très clairement – on peut le lire dans la publication de votre CLI. Il vous répond sur les raisons pour lesquelles il ne souhaite pas diffuser le détail des modèles. Et il évoque en particulier la différence entre la transparence et l'intrusion, et également le fait qu'il y a des sujets de propriétés intellectuelles qui sont liés à ces codes, qui ne sont pas développés gratuitement, sans effort, mais qui sont développés avec efforts, et donc il n'y a pas de raison de les laisser partir dans la nature, voilà.

Mme Noé :

Encore une dernière question s'il vous plaît, ensuite on mettra fin à ce premier débat.

M. Samuel, *solidarité 04 et collectif Bolkenstein* :

C'est une remarque autant qu'une question parce qu'effectivement la fusion des CLI permet de fusionner une CLI de Cadarache qui a une culture militaire, du secret. Or c'est totalement antinomique avec ce que devrait être une CLI, c'est-à-dire un organisme lié à la transparence, on vient d'en avoir l'illustration dans la réponse de M. Gauché. Il s'agirait de s'inquiéter effectivement de la non-présence par exemple des élus, de façon systématique, à l'ensemble des réunions de la CLI. Je crois que les citoyens devraient prendre la mesure de cet absentéisme et de ce manque de transparence. Les CLI, c'est une obligation d'être transparent. Donc s'il y a quelqu'un qui veut essayer de répondre... de rassurer des citoyens qui ne sont pas là.

Mme Noé :

Alors, je vais vous rassurer. Cadarache comprend des INB (Installations Nucléaires de Base), cela veut donc dire que ce n'est pas militaire et une INBS (Installations Nucléaires de Base Secrète). Donc il y a une seule INBS qui est militaire et tout le reste, ce sont des installations civiles. Ce qui veut dire que par le biais de la CLI justement, on a toutes les informations nécessaires sur ces INB. Quand on a des questions ou quand la population nous en pose via notre site internet, nous adressons ces questions à ceux qui sont concernés et nous avons les réponses, qui répondent plus ou moins adaptées à nos attentes, bien entendu. On n'a pas toujours les réponses que l'on veut dans la vie, et c'est exactement pareil dans ce système. Mais on a l'Autorité de Sûreté Nucléaire à qui on pose aussi des questions ; On a aussi l'IRSN (Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire) qui nous aide dans ce domaine, et on arrive à avoir des réponses. Donc ne dites pas que les gens ne sont pas, ne peuvent pas être informés correctement, c'est faux. Ce sont uniquement des installations INB et non pas INBS, c'est tout à fait différent. Ne mélangez pas les installations militaires et les installations civiles de Cadarache. Je répète, il n'y a qu'une seule installation

militaire sur le Centre de Cadarache. Et pour revenir sur les élus, ceux-ci sont nommés, ce qui veut dire qu'ils ne choisissent pas d'être à la CLI, à part certains bien entendu, dont je fais partie, mais c'est par passion, donc c'est tout à fait différent. La plupart ne sont pas de leur propre volonté ici, ils sont élus par leur conseil et ils peuvent avoir bien d'autres responsabilités par ailleurs, ce qui veut dire qu'ils sont très pris, ils ont peu de temps à consacrer à la CLI. Mais ils se tiennent informés et ils viennent aux principales réunions de la CLI, peut-être pas autant qu'on voudrait, mais c'est compréhensible. Ne dites pas que les élus ne se sentent pas concernés parce qu'alors je ne suis pas du tout d'accord.

Merci beaucoup M. Gauché, vous avez très bien répondu à toutes les questions du public et je vous félicite d'avoir respecté votre temps.

Nous allons maintenant passer à la deuxième partie, c'est-à-dire aux retombées économiques locales. Sur ce sujet, vont intervenir M. Queffelec, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales (SGAR), et M. Pamela, Directeur de l'agence ITER France. Si mes souvenirs sont bons, vous intervenez ensemble et vous avez 15 minutes pour cela.

M. Queffelec, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales (SGAR) :

D'entrée sachez bien, il fallait que je m'impose parce qu'on a entendu un paquet d'acronymes, et honnêtement je félicite tout à fait M. Gauché de ramener des sujets plutôt compliqués à des choses très simples, puisque ça se passe dans une salle des fêtes, tout le monde est invité, il n'y a pas de sélection.

C'est ça qui fait la qualité d'une CLI qui est une Commission à la fois locale, mais surtout d'information. C'est-à-dire : ce n'est pas non plus une logorrhée verbale de dire : « Tout va bien, ne vous inquiétez pas, dormez tranquille, chers citoyens », ce n'est pas du tout ça. J'ai peu d'expérience sur cette CLI-là, mais Dieu sait que j'ai connu d'autres CLI et je me remettrais quasiment sur l'exposé de M. Gauché. On a vu qu'il y a une partie noir et blanc, c'était la partie où les CLI n'existaient pas. Et dès lors que la couleur est arrivée, les CLI sont arrivées et il était évident qu'elles sont un complément naturel.

Vous avez bien compris que lorsqu'il y a des militaires, il y a du kaki, mais il n'y a pas de préfet. Mais quand vous verrez en général des préfets, c'est qu'*a priori* le monde civil est là, avec une réglementation, et on prend des préfets qui ne connaissent rien, ce qui est la logique. Parce que s'ils connaissaient, ils seraient d'un parti pris absolu. C'est pour ça que globalement nous sommes des généralistes, et nous partons tous les deux ans dans des postes qu'on n'a pas demandés. Et en général on a 15 jours pour se retourner, histoire que ça se fasse dans la pure démocratie des choses. Les CLI, j'en ai connues, j'étais en Seine-Saint-Denis avant, à Vaujours, il y avait le CEA. Le CEA avait vendu un fort et je me retrouve avec Saint-Gobain à faire du Placoplâtre, il y avait aussi des CLI. Et je devais le dire que je me louais plutôt en tant que Sous-préfet d'arrondissement, d'être organisateur, avec l'ensemble des élus qui ont la passion d'être élus dans des communes, et la vie n'est pas simple. Alors s'ils ne sont pas là tous les jours, je pense qu'ils sont là sûrement dans leur tête, parce que vendredi soir, ils continuent de travailler, même le samedi et le dimanche. Donc cette disponibilité essentielle de démocratie, il faut la louer, et évidemment la louer aussi auprès de chaque citoyen, parce que ce que j'aime dans ces CLI, c'est qu'elles sont ouvertes à tout le monde. Alors ça je n'ai pas prévu de le dire, c'est un peu mon esprit de synthèse.

Alors on m'a fait un super discours, c'est-à-dire que je suis sous le contrôle total de l'administration. Vous allez me dire : « C'est intéressant ! », ce qui voudrait dire quasiment que l'ingénieur M. Gauché serait sous le contrôle total de ces installations. Il m'a fait une démonstration avec le plasma, je n'ai rien compris. Alors comme j'ai une fille qui veut faire Normal Sup, je vais la réinterroger à nouveau, et je vais peut-être comprendre. En tous cas, je suis là non pas pour vous rassurer mais pour vous dire ce qui est. Il y a cette phase-là technique, et je dois dire que le niveau de la salle est plutôt bon. C'est-à-dire que les gens s'y intéressent globalement.

Je crois monsieur que vous étiez à la retraite, vous continuez à vous y intéresser, et vous transmettez ce capital non pas de confiance, parce que la confiance ne vient pas de ce que l'on va dire là, là on peut être super transparent, on peut faire une sono, on peut faire des médias, c'est que vous tous ici, vous allez convaincre. Vous voyez, il n'y a pas grand-chose en plus, c'est quand vous allez aller dehors que vous allez dire : « J'ai compris, je peux expliquer ». Et c'est tout le problème de ces nouvelles inventions, c'est de les comprendre. Le sacré, on ne le comprend pas, on l'accepte, ce qui est logique. On accepte parfois depuis 2000 ans, pour certains autres depuis plus longtemps, et on ne change pas une virgule. Alors que ce qu'on a bien compris, c'est que des choses vont s'inventer dans le temps du développement. C'est toute la notion de la connaissance scientifique, on va vers la lumière, on va vers l'éclairage, c'est-à-dire qu'avec les purs esprits intellectuels qui diraient : « Moi, ma vie elle est simple, elle ressemble à celle de mes parents derrière moi », on n'aurait pas le téléphone. Pourquoi ? Et je reprends peut-être la formule du Général de Gaulle. Pourquoi ? Parce que je pense au noir et blanc où les choses étaient simples, il y avait une seule chaîne de télé, en noir et blanc, il y avait un homme et un képi, là c'était du militaire. Et à partir de là, il disait : « Je ne touche pas au téléphone, n'importe qui peut m'appeler ».

Alors sur cette notion-là de passer avec plutôt une vision de la société, je vais revenir sur les propos et essayer de vous intéresser parce que c'est dur de passer après M. Gauché, parce que je suis persuadé qu'il y a un poids moyen d'ingénieurs ici ou des gens qui connaissent ces affaires. Alors je ne dis pas que je n'ai pas confiance, puisque je suis un citoyen éclairé – c'est ce que j'essaie, je n'ai pas de dôme, j'essaie de comprendre.

Sachez bien qu'au niveau du SGAR, on est dans la création des emplois d'avenir. On va faire de l'éolien en mer, on va faire du photovoltaïque, je viens de comprendre qu'à partir de l'électricité on pouvait faire du gaz, vous imaginez d'où je pars. Mais c'est pour ça qu'on met des chargés de missions tellement intelligents qui doivent répéter plusieurs fois avant de me convaincre. Mais la décision, elle est faite pour l'opinion, elle est faite pour expliquer au niveau des élus, de chaque citoyen, que ce qui se fait, oui ce n'est pas facile, non ce n'est pas dangereux. Parce que maintenant vous avez un contrôle qui est celui de l'administration. Alors je vais vous parler aussi de mon sujet et rapidement parce que M. Pamela est encore plus lent que moi, me dit-on.

L'importance du poids économique :

C'est le plus grand chantier européen, tout ça on l'a entendu, on le sait, vous le savez. Je vais à l'essentiel, ITER au niveau de l'emploi – c'est ce qui m'intéresse – les chiffres de l'emploi sont tombés, on pourrait faire encore mieux. Parce que la vie simple, c'est un emploi, c'est un logement, c'est un projet pour ses enfants. On va commencer par l'emploi, c'est 2 000 personnes qui travaillent chaque jour sur le site ITER à deux pas d'ici, derrière nous ; Un millier de personnes travaillent pour l'équipe internationale dans ITER Organization et sous-traitance, première donnée. Je n'irai pas vous donner le nom et l'adresse de tous les gens, parce que là vous allez vous ennuyer et je ne cherche pas à vous convaincre, alors que je serais là pour vous vaincre. Non, je veux que vous soyez convaincus que ça pèse, que ça a un intérêt. Il y a 1 000 autres personnes qui sont impliquées dans la construction de ce centre de recherche, c'est 400 personnes sur les zones de travaux et 600 personnes dans les bureaux d'ingénierie et d'encadrement. 2 000 personnes aujourd'hui, et demain ce sera différent. Cela va de l'ingénieur qui cherche des solutions à quelqu'un qui maîtrise des techniques de soudure. C'est-à-dire qu'on a toute la chaîne de l'organisation sociale, elle est absolument remarquable. Alors chaque jour, ces gens-là sont présents, ils vivent, ils dépensent leur argent dans les environs, ce n'est pas plus mal. Mais surtout, profitez-en lorsqu'ils viennent se restaurer, et c'est ce qu'on m'a dit dans le restaurant de Vinon, vous pouvez leur parler, parce qu'ils détiennent une part de vérité, et c'est notre CLI encore. Parce que ce qu'ils font au quotidien, ils le font sûrement parfaitement bien, sous contrôle, dans le cadre de protocoles, dans des modes de process, et là

ils sont à votre disposition n'importe où. Imaginez que la cantine soit enfermée à ITER, ça voudrait dire qu'on cache quelque chose, ce n'est pas le cas.

Autre chiffre après les 2 000 personnes qui sont installées, qui vont à votre contact, c'est 288 entreprises qui travaillent sur le site de construction. Alors je vais rassurer le côté patriotique qu'on doit avoir, parfois peut-être, je ne sais pas, mais en tout cas je vais vous le dire, c'est 84% d'entreprises françaises et plutôt des environs. Tout ça est piloté par M. Schmieder. S'il y a un problème de nom, adresse, poids, taille, il pourra vous dire tout ça parce qu'il maîtrise ça parfaitement.

S'agissant de l'emploi, quel est le rôle de l'État ? Tout d'abord je vais vous parler de la méthode. C'est organiser le travail des acteurs au premier rang duquel Pôle Emploi donne toutes ses chances à la main-d'œuvre locale. Vous avez bien compris qu'on ne va pas dire : « Prends untel ». ITER prend le meilleur, le plus qualifié, celui qui répond à des normes de *process*, on est dans le micron – alors il y a peut-être plus petit que le micron, je n'en sais rien – mais on est dans cette dimension. Pour récupérer ces gens-là si possible, Pôle Emploi s'est organisé avec une équipe ITER dédiée à Manosque, à Saint-Maximin, deux agences à Aix-en-Provence, à Pertuis, personne n'est oublié, c'est une circonférence qui fait qu'on doit trouver les meilleurs au meilleur endroit. Le deuxième point, c'est aussi en accompagnant les demandeurs d'emplois, c'est près de 1 200 offres d'emplois qui ont été diffusées par Pôle Emploi évidemment depuis 2008. Et depuis le 1^{er} janvier 2015, on a 180 offres estampillées ITER/Cadarache. C'est-à-dire qu'on cherche ce qu'il y a de mieux. Maintenant on n'hésite pas à estampiller, ITER/Cadarache – ça va de pair – et Pôle Emploi nous soutient dans ce sens-là, heureusement. D'autres petites techniques d'organisation : tenir une banque de CV, organiser des forums pour l'emploi – tout ça, c'est intéressant. Il y a une méthode, il y a un *process*, comme le développement scientifique, simplement on touche l'homme ou la femme, évidemment, puisque ce sont des métiers qui touchent les deux sexes. Les résultats en termes d'activités, vous avez bien compris que globalement les marchés sont signés à 90%. Ce qui veut dire que c'est le reste dont on va s'occuper. Quelques beaux exemples qui ont occupé l'actualité, ça se fait de nuit, comme l'entreprise DAHER, qui bouge des choses la nuit, de très grosses choses. Ils sont bien organisés, et c'est 15 personnes qui travaillent complètement, 15 personnes qui font là aussi des records. Il n'y a pas de petites ou de grandes choses dans ITER, il n'y a que des choses mal faites, c'est-à-dire que du plus haut au plus bas, on doit avoir l'excellence. DAHER a profilé ce type de dynamique, bouger des choses d'un côté à l'autre, mais c'est des choses qui viennent de l'autre côté du monde, avec les meilleurs ingénieurs, les meilleurs ouvriers et un contrôle de qualité.

Proposer aussi des formations sur mesure, parce que ça n'existe pas ailleurs, et si on peut prendre l'emploi local, on le prend. Alors fin 2014-2015 – parce qu'il faut aussi des exemples – 36 coffreurs-bancheurs ont été formés, chantier école ici à Vinon-sur-Verdon par session de 12 personnes, par les Compagnons du devoir, que j'ai croisés dans d'autres situations. Grande confiance. Ça ne m'étonne pas qu'ils soient là, je tiens toujours à les féliciter. Je viens de Seine-Saint-Denis, pendant trois ans des quartiers à reconstruire, il y avait des Compagnons du devoir, et bien il y avait aussi une excellence. Un quartier franchement pas très ITER-ien, mais en même temps on touchait la matière sociale. Le prochain challenge va être clair, ça va être de former 150 soudeurs en vue de satisfaire une entreprise espagnole. Là encore, les modèles vont être définis, on demande, on prépare, on fait, et là encore on prend les meilleurs. Alors l'Etat régalien, qu'est-ce qu'il fait là-dessus ? Le titre « Préfet de région par délégation » me donne un petit pouvoir, et on discute essentiellement. Qu'est-ce que c'est que le régalien ? C'est que tout doit bien se passer. Et pour cela, on s'adosse à des règles, on s'adosse aussi à des réflexions propres. Et c'est souvent un Préfet, l'anecdote est simple, on dit : « M. le Préfet, signez ça ». On répond : « Je ne suis pas une machine, il faut que je comprenne ». Et vous savez bien, quand c'est compliqué, les gens mettent beaucoup de temps à

expliquer. Et tant qu'il ne comprend pas, il ne signe pas. C'est bien là tout l'intérêt de l'Etat. Vous savez que le préfet est le seul fonctionnaire dans la constitution, c'est au cœur de notre société, c'est au cœur du contrat social, c'est ça que ça veut dire. C'est sûrement un rempart, une barrière, une explication. Sur l'Etat régalien, alors évidemment nous sommes sur les règles de chantier, les règles de l'emploi. Tous les grands chantiers ont la même règle. Comment dans une démocratie aurait-on des règles qui seraient différentes ? On a parfois des zones de non-droit, mais on les combat, on les règle. C'est un chantier comme un autre, avec des règles et avec des spécificités, on s'y attache. Alors pour ceux qui me poseront la question – parce que je sais qu'elle va venir – des personnes en situation de détachement, elles représentent 9% de l'effectif travaillant aujourd'hui sur ITER au sein de 34 nations. Alors honnêtement, les personnes en détachement, ce n'est pas que le problème d'ITER, c'est un problème qui est un problème national, voir européen. C'est un domaine sur lequel on doit travailler. Globalement, nous avons 179 personnes en situation de détachement en 2014 dont 13 provenaient de pays tiers – Corée, Inde, Chine, Australie, Palestine, Madagascar. Ça fait peut-être rêver, mais je peux vous dire qu'ITER concentre ce qu'il y a de mieux, ce qui doit être fait pour le bien de l'humanité.

Tous ces pays ne s'entendent pas automatiquement, sont dans des logiques différentes, mais là ils s'entendent. Et je dois dire que lorsqu'on a reparlé du financement d'ITER, j'ai vu l'ensemble des financeurs politiques différents, il y avait un accord, l'avenir est là, l'avenir doit se maîtriser, cela passera aussi par l'emploi pour toutes ces personnes qui vont faire une partie du rêve, du contrat social, une certaine conscience aussi de livrer ça à nos enfants. Voilà pour l'emploi, on parlera d'autre chose. Alors c'est moins bien que le plasma, vous l'avez bien compris, mais j'essaie de faire aussi bien que M. Gauché, mais c'est dur. Je laisse la parole à M. Pamela.

M. Pamela, *Directeur de l'Agence ITER France* :

Merci M. Queffelec. Donc pour compléter, je vais vous apporter quelques informations liées à l'impact économique et aux entreprises. On a des indicateurs, on suit de très près les contrats qui sont remportés par les entreprises françaises. Aujourd'hui, les entreprises françaises ont remporté plus de la moitié des contrats passés en Europe, ce qui représente 2,2 milliards d'euros de contrats dont 1,6 milliards d'euros pour des entreprises domiciliées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. On estime aujourd'hui que près de 320 entreprises régionales travaillent ou ont déjà travaillé pour ITER. Cela va des PME à des grands groupes comme DAHER qui a été mentionné précédemment, mais aussi le groupe Engie, GDF Suez, GTM, l'APAVE, la CNIM de Toulon, et j'en passe. Donc cela représente un volume financier très important, c'est un fait qui pèse. Il faut regarder aussi cela d'une manière un peu plus fine, et on regarde par exemple les nouvelles implantations d'entreprises dans la région. On a aujourd'hui des implantations d'entreprises françaises qui viennent ici localement pour le projet, mais aussi des entreprises internationales.

Je vais vous donner quelques exemples :

On a sur Aix-en-Provence l'entreprise KEPCO, qui est un très gros industriel coréen. C'est sa première implantation en Europe, qu'elle réalise à l'occasion du projet ITER. Un gros groupe anglais, le groupe AMEC, s'est également installé à Aix. Sur Manosque, on a une entreprise d'ingénierie allemande, KRAFTANLAGEN, qui s'est installée depuis quelques années. Et un autre Allemand, SICOM. Les Canadiens de SNC-Lavalin se sont installés aussi dans la région – à Nice – à l'occasion du projet. Au total, ces nouvelles implantations représentent localement environ 400 emplois. Ajoutons à ça une entreprise qui a été mentionnée précédemment, ENVESA, une entreprise espagnole qui vient de s'installer sur Manosque, et va être chargée du soudage du cœur de la machine ; Comme l'a dit M. Queffelec, elle va chercher à embaucher 160 soudeurs. Et c'est évident que si on est capable de former et d'amener au

contact des gens qui ont la formation adéquate, il y aura des possibilités d'emploi pour des gens de la région à travers cette entreprise.

Cela m'amène à un point important, c'est de noter que les entreprises internationales ne font pas qu'employer des gens de leur pays. On a quelques exemples, par exemple la société allemande MW qui emploie 54% de Français, ou la société espagnole FERROVIAL qui emploie 15% de Français. C'est important de voir que l'implantation d'entreprises qui ont des contrats dans un cadre international – donc il ne faut en aucun cas s'étonner qu'il y ait des contrats donnés à des entreprises espagnoles, allemandes ou coréennes, c'est tout à fait normal et légitime – rapportent de l'emploi au niveau local.

Un autre exemple, c'est le développement technologique. On le dit, on l'entend beaucoup, pour être compétitif maintenant au niveau international, il faut être à la pointe de la technologie. Et on a des exemples très clairs de développement technologique qui ont été conduits à l'occasion du projet ITER. Par exemple à Marseille, ONET Technologies a développé une nouvelle technique de contrôle de soudure sur plusieurs centimètres d'épaisseur, et je pense qu'elle va appliquer ce savoir-faire dans d'autres contrats. CNIM, à Toulon, a développé des techniques de soudure et d'usinage sur des très grandes pièces – 14 m – et dans des conditions extrêmement difficiles sur le plan technique, parce qu'il faut tenir des tolérances qui sont submillimétriques sur ces 14 m. Il y a donc un savoir-faire qui se développe autour du projet et qui amène ces entreprises à être plus compétitives. Lié à cela, un exemple de développement de capacité industrielle – de nouveau CNIM à la Seyne – qui, à l'occasion d'un contrat avec ITER, a construit un nouvel atelier de plus de 3 000 m², embauché plusieurs dizaines de personnes et avec le savoir-faire qu'elle a développé, elle est maintenant très bien positionnée sur des nouveaux marchés comme la construction de grands équipements pour l'éolien *offshore* dont on parlait tout à l'heure. Donc vous voyez qu'il y a une synergie très forte sur le plan industriel.

Ensuite je vais venir à des choses plus locales, plus concrètes, mais liées à l'accueil des entreprises. On a par exemple un éco-parc à Corbières qui a été installé avec le soutien de la mairie. Treize bâtiments à énergie positive ont été préparés et sont destinés à accueillir des entreprises, en grande partie ayant des contrats sur ITER. Et bien, on va faciliter la connexion entre Corbières et Cadarache : M. Queffelec en parlera tout à l'heure, on travaille à la réouverture de la route sur le barrage qui va permettre de relier Cadarache à la rive droite de la Durance. Donc vous voyez qu'on a une approche très coordonnée.

Le dernier exemple que je vais choisir. C'est une retombée indirecte, mais c'est une retombée pour les Vinonnais. Il s'agit de la passerelle qui est en cours de construction sur le Verdon, une passerelle pour les piétons et les cyclistes qui va permettre de relier les écoles à des quartiers périphériques et réduire la circulation des voitures dans le centre-ville. C'est un projet que je connais bien parce qu'avec le maire, on a cherché à monter des financements. Et, à travers le contrat avec RTE pour la modification de la ligne 400 kV et la réalisation du poste 400 kV sur le site ITER, on a monté avec RTE ce qu'on appelle « un plan d'accompagnement projet » qui a permis d'apporter une part très importante du financement de cette passerelle. Donc une retombée indirecte de ces contrats industriels, sur laquelle vous allez pouvoir marcher vous-même. Voilà, je m'arrête là dans les exemples, merci pour votre attention.

Mme Noé :

Merci beaucoup M. Queffelec et M. Pamela. Pour simplement revenir sur ce que vous venez de dire, M. Pamela, il est vrai que grâce à cette entente entre vos projets et les nôtres, on va pouvoir avoir cette fameuse passerelle qui va enjamber le Verdon pour permettre aux gens de l'aérodrome, où j'habite moi-même, de pouvoir venir à pied ou à vélo au village, puisque cela concerne tous les modes doux, et je pense que la population est satisfaite de ce projet. Les travaux ont commencé justement la semaine dernière, et

d'ici la fin de l'année – normalement au mois de novembre – tout sera terminé, et je tenais à vous en remercier.

Nous allons maintenant passer à la partie débat et comme tout à l'heure, je demande aux gens qui poseront des questions de se présenter, toujours pour l'enregistrement. Je vous demande de poser des questions courtes et qui ont trait aux sujets qui viennent de nous être exposés et non pas des questions hors-sujet, merci.

M. Gonçalves :

Je suis travailleur du nucléaire depuis de nombreuses années. Ce qui m'interpelle, c'est l'emploi des travailleurs sur ITER et dans le nucléaire en général. Dans mon expérience professionnelle, je me suis rendu compte, depuis plusieurs années, que sur tous les grands chantiers qui sont en général des chantiers de marchés publics, il y a de plus en plus de travailleurs déplacés venant de Pologne, Roumanie, Bulgarie, d'Europe du Nord et de l'Est. De plus en plus, on trouve des chantiers avec 80% de travailleurs déplacés, alors qu'autour de ces mêmes chantiers – que ce soit des chantiers CEA, des chantiers EDF –, il y a de nombreux chômeurs qualifiés qui ont travaillé dans le nucléaire et sont spécialisés dans le nucléaire. Je voudrais savoir si sur ITER, ça va être la même chose. Car, sur le dernier chantier CEA que j'ai fait par exemple, il y avait 80% de travailleurs déplacés. Pourquoi y avait-il autant de travailleurs polonais, roumains sur ce chantier, et très peu de travailleurs français ? C'est tout simple, eux ils faisaient 60 heures par semaine, ils logeaient dans des bungalows en carton et ils avaient cinq ou six euros de l'heure, voilà, et un déplacement de 25 euros par jour travaillé, en venant de l'autre bout de l'Europe. Alors forcément, c'est une concurrence déloyale entre travailleurs, et moi ce qui me fait souci, ce sont les travailleurs français qui sont au chômage et n'ont pas d'avenir. Ils n'ont pas d'espoir à pouvoir travailler sur ces gros chantiers. Alors en plus du salaire...

Mme Noé :

Soyez court monsieur, s'il vous plaît.

M. Gonçalves :

... et des conditions de travail, mon patron qui est un groupe, une grosse entreprise française, vient de se faire attraper les doigts dans le pot de confiture. Il avait plus de 500 ouvriers polonais et roumains qui étaient en situation de travail dissimulé, ce n'était pas déclaré et ils n'avaient pas de sécurité sociale. Ils étaient déjà payés en-dessous du SMIC, et il a détourné de la sorte plusieurs millions d'euros auprès de l'URSSAF, il a été condamné...

Mme Noé :

S'il vous plaît monsieur.

M. Gonçalves :

Il a été jugé et condamné...

Mme Noé :

Votre question...

M. Gonçalves :

Attendez, je finis s'il vous plaît. Il a été condamné à 25 000 euros d'amende, donc c'est un encouragement à employer davantage de travailleurs déplacés.

Mme Noé :

M. Pamela, vous voulez peut-être répondre ?

M. Schmieder :

Je vais répondre sur la partie chantier puisque vous parlez du chantier. Aujourd'hui, le principal employeur sur le chantier, c'est VINCI-FERROVIAL-RAZEL, avec 450 ouvriers, et sur ces 450 ouvriers, on a 70 travailleurs déplacés. Ces travailleurs déplacés viennent principalement de deux sociétés qui sont FERROVIAL, qui est une entreprise espagnole et qui emploie donc des travailleurs détachés espagnols, et MARTIFER qui emploie aussi des travailleurs déplacés espagnols. Donc ce que vous dites, 80%, et les nationalités que vous avez citées, cela n'existe pas aujourd'hui sur le chantier ITER.

Mme Noé :

Je voudrais juste rappeler qu'on vous a demandé d'avoir des questions courtes. Là, ce n'est pas des questions, vous avez développé de manière vraiment très importante. Or, il faut que tout le monde s'exprime. Essayons d'être concis et d'avoir des questions courtes.

M. Natta, Maire de Beaumont de Pertuis :

Bonsoir. Je suis un élu, il n'y en a peut-être pas beaucoup mais il y en a quand même. Je suis membre du Bureau de la Communauté de communes du Sud Lubéron que je représente à la CLI. J'ai entendu avec beaucoup de satisfaction M. Pamela nous annoncer la réouverture du barrage de Cadarache. Comme il est sur ma commune, je suis évidemment concerné. Et ça me satisfait d'autant plus que nous, dans le Vaucluse, sur la rive droite, on n'a aucune infrastructure qui nous permette de relier ce site si fabuleux d'ITER Cadarache. Cela fait que nous sommes un peu dans le vestibule par rapport aux autres départements. On n'a pas de retombée économique importante chez nous. Toujours est-il, que j'ai quand même entendu parler avec beaucoup de satisfaction de la réouverture du barrage. Cela concerne beaucoup de Beaumontais, mais pas qu'eux, vous avez cité Corbières, Sainte-Tulle. Cela désengorgera Vinon, voilà. Je vous remercie.

M. Samuel :

On parlait de chômage, on comptait en début 2015 près de 5 000 chômeurs sur le bassin de Manosque et on parle de quelques centaines d'emplois proposés en 2015 – 1 200 offres d'emplois proposées depuis 2008 – bravo – dans le secteur du bâtiment qui est en train de s'effondrer. Donc il y a aujourd'hui – c'est-à-dire il y a quelques jours, le 15 septembre, quand nous avons écrit les questions –, sur ITER plus spécifiquement, une trentaine d'offres d'emplois à plus de 80%, dans le domaine de l'ingénierie et à plus de 80% en intérim. Il y en avait notamment une qui m'a personnellement fait beaucoup rire, c'est un poste de secrétaire « secret défense » en intérim. Vous allez peut-être nous expliquer M. Queffelec, ce genre de profil, est-ce que vraiment en intérim on peut le trouver et puis, comme madame nous l'a dit, le secret défense pour ITER c'est quelque chose qui n'est pas d'actualité. Effectivement, on pense qu'il faudrait inciter les entreprises à employer les gens du cru. Voilà, on a eu un témoignage à côté qui me paraissait assez flagrant. Il y a des gens qui cherchent effectivement à travailler, notamment dans la soudure, qui ont des compétences. Ce serait bien que ces entreprises, comme VINCI, fassent appel à eux. Du coup, la question, je l'ai un peu perdue de vue, mais je n'ai pas perdu de vue le cadeau qu'on voulait vous faire, à vous M. Queffelec. Donc c'est la circulaire 2008 des travailleurs détachés et à M. Pamela aussi. Parce que dans les questions qu'on a préparées, il y a un certain nombre de contraventions au droit du travail français qui s'appliquent sur ITER. On a appris grâce à la CLI, que ce chantier international qui, selon les rumeurs, était au-delà de toutes les lois françaises, en fait, que la législation française s'appliquait. C'est-à-dire que par exemple les entreprises de plus de 50 personnes doivent avoir un délégué du personnel, etc. Donc voilà du travail pour vous, une petite lecture du Ministère.

Mme Dailcroix :

Eh bien, vous voyez que les CLI servent à quelque chose.

Mme Noé :

À titre indicatif, il y a quand même des Commissions qui ont été mises en place à la CLI et qui vont se réunir normalement à partir du mois de janvier, des Commissions sur tout ce qui concerne la sous-traitance et les travailleurs, et ceci en accord avec les syndicats. Donc je pense que nous aurons des réponses d'ITER comme nous l'avons par Cadarache. Nous aurons les bonnes réponses puisque jusqu'à maintenant, on arrive à peu près à les avoir, donc je ne pense pas qu'il y ait de soucis. Et ce genre de question ne reviendra plus sur le tapis. Excusez-moi d'être un petit peu vulgaire mais c'est ma façon de vous le dire, c'est comme ça que je le pense. De toute façon, les informations vous les aurez par le CLIC info.

M. Mercadal, *bénévole au centre social de Vinon-sur-Verdon* :

J'avais une petite question à poser. Le projet ITER implique l'action de nombreuses entreprises sous-traitantes européennes. Les travailleurs de ces entreprises – roumains, portugais, espagnols, en particulier – s'installent avec femmes et enfants dans nos villages. Nous, au centre social, par notre action, nous favorisons l'adaptation de ces familles de différentes manières, notamment par l'aide à la scolarité pour les enfants et l'apprentissage de la langue pour les adultes, en particulier pour les dames. Sans compter l'aspect humain puisque nous leur permettons de s'intégrer dans la vie du village, etc. L'administration d'ITER ne pourrait-elle pas, par exemple, passer un contrat moral avec ces entreprises afin qu'elles participent financièrement de manière pas importante à l'action de nos centres sociaux ? Par exemple, aux proratas des travailleurs ou des familles inscrites dans notre action, avec des sommes qui seraient dérisoires pour elles, mais qui nous permettraient de pérenniser et d'améliorer notre action. On essaie de faire un travail social qui – je pense – participe aussi de la richesse économique de l'entreprise puisqu'un travailleur, ce n'est pas seulement quelqu'un qui travaille, c'est aussi un être humain qui a besoin d'être épanoui, d'avoir une vie correcte. Et d'ailleurs, il travaille mieux dans ces conditions-là. Voilà, ce que je voulais poser comme question, je vous remercie.

M. Queffelec :

Très rapidement, c'est vrai que les questions fusent un peu. Il y a des notions d'état d'esprit.

J'ai indiqué 9% de travailleurs détachés, on l'a dit et ce qui est très intéressant, c'est que ce n'est pas contestable.

La réponse à ce que j'ai compris être une question : pourquoi y-a-t-il besoin d'avoir des secrétaires en CDD et en CDI en « secret défense » ? Eh bien, cela fait partie de l'excellence d'ITER. Comme je l'ai évoqué tout à l'heure, il n'y a pas que la notion du « secret défense » du style militaire. Quand il y a des militaires dans la salle, c'est la grande inquiétude, en général cela crée une certaine tension. Mais, ce n'est pas ici le cas. Cela veut dire que la personne, en plus de son travail, doit avoir la capacité du secret, c'est-à-dire qu'elle ne raconte pas ce qu'elle voit, il y a des contraintes, ce qui est assez logique. Il y a des investissements industriels à l'échelle mondiale, il y a sûrement des gens qui ne veulent pas qu'ITER se fassent. Nous ne sommes pas dans un monde de « *Bisounours* », vous le savez. Donc, la notion de « secret défense », cela veut dire qu'on est dans un sérieux du transfert de l'information, c'est-à-dire qu'une information à laquelle vous avez accès, surtout vous ne la redistribuez pas à n'importe qui. Cela me paraît être plutôt bien comme offre d'emploi, c'est-à-dire qu'il y a ce sérieux, cette pertinence qui entoure complètement cette dynamique. Les travaux induits, c'est vrai qu'on en parle peu. Je vous ai dit que 90% des marchés sont signés, qu'il resterait peut-être 10%. Mais sachez bien que les 2000 personnes qui sont ici font vivre l'ensemble du dispositif. C'est bien clair. On parlait de défense, lorsqu'on retire un régiment – il y a eu une grande réforme

–, le préfet doit travailler sur les emplois induits, les restaurants qui ferment, tout ce qui fait qu'une vie sociale peut fonctionner. Pour répondre très rapidement aussi à la notion de la compétence des maires de faire vivre dans la meilleure dynamique les choses, il y a des dotations dans les communes pour que tout le monde soit équivalent. On ne va pas commencer à flécher quelqu'un – « Ah vous venez de là, votre patron n'a pas payé, vous n'aurez pas droit... » –, vous imaginez un peu ! C'est pour cela que l'école est gratuite. On prend les gens sans leur poser de question. C'est la notion de la cohérence de la nation : accueillir les gens, les faire vivre et leur rendre l'ensemble des services. Après, il y a des ajustements – on le sait bien – et on va avoir alors une technique budgétaire. Mais, une municipalité n'est jamais seule face à un dispositif, elle sait trouver le sous-préfet de l'arrondissement, elle sait trouver le Préfet, elle sait trouver l'ensemble du collectif des élus, et se crée alors des dialogues de justice complets. C'est pour ça que je ne pense pas que cela soit un problème. Alors cela peut déranger, cela fait une charge supplémentaire, on le sait très bien, mais en même temps je crois que c'est de la compétence générale des mairies que d'assumer ce type de responsabilité. Elles ont été décentralisées dans les compétences, dans les partages – je ne rentre pas là-dedans – mais ça ne me paraît pas être quelque chose de bloquant.

Et maintenant la notion du droit privé est totalement différente de l'intérêt public. C'est bien pour cela que ces deux modèles sont séparés, mais se réajustent en fonction des intérêts de tout un chacun.

Je vous remercie pour la circulaire. On en reçoit beaucoup mais si vous l'avez, tout le monde l'a, on peut la télécharger. Donc, on s'aperçoit aussi que la notion de l'organisation dans un cadre européen – c'est l'Europe qui se met en place –, cela crée des difficultés, on sait bien que tout cela ne peut pas grandir aussi facilement. Voilà ce que je voulais dire sur les quelques petites questions.

M. Pamela :

Je voudrais réagir aussi à la très bonne suggestion qui a été faite pour aider les travailleurs qui viennent d'Espagne, du Portugal et autre pays européens, avec cette question des cours de français. Il y a un sujet sur lequel on s'est mobilisé assez rapidement pour que les travailleurs qui viennent avec leurs familles et dont les enfants ne parlent pas français aient un accès à l'école internationale. C'est un sujet qu'on a pris en charge très rapidement avec une grande ouverture d'esprit au niveau de l'école internationale. Ce que vous avez suggéré, il faut le voir avec les entreprises : sont-elles prêtes à aider, à financer des cours de français. Nous avons monté un réseau qu'on appelle *Welcome Around ITER* pour travailler sur tous les sujets liés à l'implantation des entreprises et de leurs employés sur le territoire. Je ne sais pas ce qu'on va pouvoir faire, mais c'est un vrai sujet et on va essayer de s'en saisir le mieux possible. Nous, on a déjà ce type d'aide qui est mis en place comme un engagement de la France vis-à-vis des salariés de l'organisation internationale. Ici, il s'agit effectivement de voir comment on peut aider les autres personnes qui viennent travailler sur ce grand projet. C'est donc un vrai sujet et un champ ouvert.

M. Hubert :

Je suis un ancien industriel et vous avez évoqué M. Queffelec le fait qu'il y ait plusieurs dizaines de personnes sur une formation de soudeur. En l'occurrence, est-ce que l'Institut de la Soudure français est un acteur principal de cette formation et quelles sont les autres entreprises expertes éventuellement que vous avez sollicitées ?

M. Pamela :

On a eu effectivement des contacts avec l'Institut de Soudure depuis plusieurs années justement pour anticiper ce type de formation. Je ne peux pas vous répondre en détail mais je pourrais essayer de vous chercher l'information.

Mme Noé :

Une dernière question s'il vous plaît et ensuite on clôt le débat pour passer au sujet suivant.

M. Ribot :

Je voudrais revenir sur la transparence et la fusion des CLI. Je trouve aberrant que les CLI aient été fusionnées. Mon collègue s'est mal exprimé tout à l'heure. L'état d'esprit du CEA qui était un état d'esprit militaire, n'est effectivement pas trop incliné sur la transparence. Ajouter la CLI ITER dans ce contexte-là, on pense que c'est une grave erreur et que cela devrait nuire à la transparence. Dans le cadre des retombées économiques, on est quand même aussi très étonné que le Conseil départemental 13 ait pris, il y a à peu plus d'un an, la décision de fusionner les CLI pour économiser 20 000 euros sur un projet qui coûte aujourd'hui 16 ou 17 milliards.

Mme Dailcroix :

Alors, je vais vous répondre sur deux points :

- concernant l'aspect militaire du CEA, là franchement je ne comprends pas très bien. Parce qu'au CEA à Cadarache, il n'y a qu'une seule INB militaire. L'état d'esprit ? Attendez, monsieur, à la CLI, franchement, on ne tient pas compte de cela. Par exemple, lorsque nous rédigeons un CLIC info, le CEA aimerait parfois que l'on change telle ou telle phrase, et bien on refuse systématiquement de le faire. Donc l'esprit militaire, je veux bien, mais je vous assure que la CLI n'est pas le petit doigt sur la couture du pantalon et au garde à vous, je suis désolée.

- deuxième chose, concernant la fusion des deux CLI, il faut aussi prendre en compte que les bénévoles qui travaillaient dans ces deux CLI, ce sont les mêmes personnes. Donc, nous devons multiplier par deux les réunions, les Commissions, tout ce que les gens font dans une CLI, et vous pouvez donc imaginer la charge de travail supplémentaire. Donc, le fait de fusionner les deux CLI, c'est très bien parce qu'il va y avoir une Commission Technique ITER, une Commission Technique CEA Cadarache et une Commission d'information au public. Trois Commissions ce qui réduit quand même la charge de travail pour les bénévoles, parce que c'est vrai qu'au sein de la CLI il y a beaucoup de monde, mais ceux qui travaillent, il n'y en a pas tant que ça.

M. Ribot :

Je regrette mais la décision du Conseil départemental a été prise sur des critères économiques pour économiser de l'argent. Ce n'est pas pour économiser du temps à des gens qui sont dans des Commissions. La présidente de la CLI est aujourd'hui une conseillère départementale, elle peut nous expliquer cela. Juste une remarque par rapport à l'esprit militaire du CEA, je pense que la réponse qui a été citée tout à l'heure de M. Bigot qu'il ne faut pas confondre la transparence et l'ingérence, ou je ne sais pas quoi, c'est tout à fait typique de cet état d'esprit-là.

Mme Dailcroix :

Excusez-moi mais M. Bigot, c'est ITER ce n'est pas le CEA Cadarache.

M. Ribot :

Non, sauf qu'il a fait quand même sa carrière au CEA, excusez-moi.

Mme Dailcroix :

Ah oui, mais enfin attendez monsieur, bien sûr. On peut remonter aussi...

M. Ribot :

Et je connais particulièrement le Centre de Cadarache, j'y ai travaillé pendant dix ans, donc excusez-moi.

M. Gauché :

Moi, je vous ai donné des explications, vous les trouverez dans le CLIC info et l'information que j'ai donnée en particulier, c'est qu'il y a des aspects de propriétés intellectuelles. Donc, vous semblez ignorer cette partie de la réponse et je la remets sur la table. Maintenant, ce que je vous propose c'est peut-être de redonner la parole aux organisateurs pour la suite.

Mme Noé :

Je vais reprendre la parole pour revenir sur la fusion des deux CLI qui vous paraît aberrante. Mais, comme m'a dit ma collègue Brigitte Dailcroix – puisque nous sommes toutes les deux dans les deux CLI –, sachez que c'est pour nous un soulagement dans le sens où déjà on n'a plus qu'un seul Bureau, plus qu'un seul Conseil d'administration, plus qu'une seule Assemblée générale, on ne vient pas le matin jusqu'au soir en se disant : « demain on doit revenir parce qu'il faut recommencer la même chose avec ITER ». Cela nous a simplifié la vie. Et comme elle l'a dit, ce sont toujours les mêmes qui sont dans les Commissions de travail et on n'a pas que deux ou trois Commissions comme vous pourriez le penser, puisque chaque sujet que l'on traite demande des groupes de travail, ce qui dans l'année nous demande énormément de travail. De plus, sachez que les CLI sont réunies à l'ANCCLI, qui est l'association nationale des CLI et nous sommes plusieurs à être également des membres actifs de l'ANCCLI. Ce qui veut dire que plusieurs fois par mois, nous montons à Paris pour travailler dans des commissions pour compléter les travaux des CLI. Je ne sais pas si vous réalisez bien ce que cela représente, mais nous consacrons énormément de temps pour tout ce travail. Contrairement à ce que certains pensent, nous sommes des bénévoles. Moi, je suis à la retraite, heureusement, car sans cela, je ne pourrais pas faire tout ce que je fais actuellement. Voilà pourquoi pour nous, c'est vraiment une simplification.

M. Fourcaud, Secrétaire général de la CLI :

Pour vous répondre très précisément, la motivation du Conseil départemental n'était pas du tout économique, mais c'était une demande, notamment de la CLI de Cadarache qui, avant que la CLI ITER ne soit créée, avait demandé à suivre ITER pour avoir une vision globale de l'ensemble du site de Cadarache. Puisque les impacts sur l'environnement et les personnes cela importe peu, que ce soit ITER ou le CEA. Donc, il y avait le souhait de la part des membres de la CLI de Cadarache de conserver ce suivi global. Mais, le Conseil général a créé la CLI ITER pour répondre à la demande de l'organisation internationale qui ne souhaitait pas que la CLI de Cadarache s'en occupe. Et lorsque le Conseil général a souhaité réunir les CLI, c'était aussi une question de lisibilité. Parce qu'on ne savait pas trop qui s'occupait de quoi, il y avait une grande confusion, notamment au niveau des élus, dans la mesure où le site de Cadarache est quand même unique. Et lorsqu'on a engagé la concertation pour cette fusion, le Conseil général a pris en compte la position des membres des CLI qui ont obtenu qu'il n'y ait pas de réduction de budget, et aujourd'hui, on a un budget à la CLI de Cadarache qui correspond à son budget antérieur plus le budget qui était auparavant alloué à la CLI ITER. Donc, on n'a rien perdu en termes de moyens, je vous le garantis.

Mme Noé :

Bon, je pense qu'on va clore ce sujet puisque l'heure avance et il faut passer au sujet suivant : les aménagements réalisés ou prévus sur le territoire, et les retombées scientifiques. Je rappelle M. Queffelec et M. Pamela. Et là vous avez dix minutes.

M. Queffelec :

Cela va être une intervention flash avec deux indications au sujet de la discussion précédente : Premier point, ne simplification administrative tout le monde en rêve ; Lorsque cela a été proposé par le conseil général, il y a eu un avis du Préfet qui s'adosse à la loi. Vous avez une loi qui permet de fusionner

des CLI. Cela ne se fait pas par simple opportunité ou en disant « Tiens, ça serait bien que ça se fasse ». Il y a une réglementation votée par le parlement et le Préfet vérifie son respect.

Deuxième point, j'étais à un moment donné inquiet qu'on parle de l'esprit du CEA et en aucun cas je ne peux laisser dire que ces gens seraient différents de nous, car vous savez bien que la discrimination ce n'est vraiment pas quelque chose que l'État ne pourrait supporter. Donc je pense que M. Bigot a une carrière dans le civil suffisamment longue, et différencier entre « les militaires et les autres », m'inquiète par rapport à cette notion de discrimination.

Je vais aller très vite sur le logement et le transport. Qu'est-ce qui a été fait ? Une école internationale payée par le Conseil régional – 600 élèves, six sections bilingues. C'est une chance surtout là où elle est située actuellement. Donc l'autre rapporte ce qu'il a à faire, à dire, et ce n'est pas facile de monter de tels projets, de les faire vivre, pas seulement pour ceux d'ITER, mais aussi pour des gens qui sont dans le voisinage.

Autre point, l'itinéraire à grand gabarit, les quatre convois ITER : cela a été un travail, des arbres parfois qu'il a fallu écarter, donc avec un grand travail environnemental. Je vous l'ai dit tout à l'heure, la télé n'est plus en noir et blanc avec un monsieur qui décide de tout, cela va très vite, certains le regrettent, ce n'est pas mon cas. Donc tout ce travail est très fin, il se fait dans le respect des règles, des lois qui sont celles d'aujourd'hui. Je vais aller très rapidement pour vous dire aussi que ce travail est centralisé, le Sous-préfet d'Aix ici présent, Serge Gouteyron que vous connaissez, anime des groupes de travail sur le sujet. Il est au plus près des demandes, au plus près des contraintes, au plus près des satisfactions à obtenir.

Et il se bat pour quoi ? Tout d'abord – avec le Préfet vous vous en doutez – le projet de réaménagement de la sortie n° 17 de l'autoroute A51. Vous avez compris, vous connaissez l'endroit. Le Ministre des transports a donné son feu vert, le Préfet de région a décidé de cofinancer ces études avec ESCOTA. Il a dit : « c'est nécessaire, on ne peut pas laisser un projet comme ITER avec une situation des transports qui serait proche des années 60 ».

Deuxième point, en travaillant avec EDF et les collectivités, sur la réouverture de la circulation privée de la route du barrage de Cadarache et lorsque je me suis rapporté à la note, c'était terrible. Comment pouvait-on être sur des notions de propriété ? Mais le dialogue, la constance, l'intérêt général arrive à ouvrir des solutions. Ce qui veut dire que globalement cet axe pourra être ouvert deux à trois heures le matin et le soir, me dit-on, et on passera d'une rive à l'autre. Vous imaginez un peu le symbole, passer d'une rive à l'autre. Je vous passe le détail. On pourra se rendre plus vite à Cadarache. L'étude de faisabilité technique est cofinancée par l'État et le CEA. Alors vous voyez bien qu'il y a un intérêt qui est aussi celui des gens de la proximité. C'est en cours et je crois que le 2 octobre il y aura des tests et le barrage supportera un bus, parce que là encore on n'ouvre pas les vannes. On est obligé au niveau sécurité, parce qu'il y a un peu d'ancienneté, il y a de nouveaux gabarits et on doit assurer les gens. On ne traverse pas, on ne passe d'une rive à l'autre, en étant au milieu. Oui, c'est la théorie de la grenouille et du scorpion mais je ne vais pas la raconter, vous la connaissez. C'est toujours difficile de passer d'une rive à l'autre, et vous savez ce qui se passe. En tous cas les questions juridiques de voiries qui sont majeures et vont faire évoluer le droit par une jurisprudence, fait que dans l'année 2016 tout ceci pourrait être accessible à tout un chacun, avec des réserves et des normes. Vous avez bien compris, entre ce qu'il y a actuellement et ce qui sera, avec l'effort de tout un chacun, c'est plutôt encourageant. Il y a aussi les projets de parking-relais de covoiturages. Vous savez que c'est d'actualité. Alors je ne suis pas un fervent de *BlaBlaCar*, je vous rassure tout de suite, mais il est bien clair que moins il y aura de voiture sur les routes, mieux ce sera, je ne parlerai pas du bilan carbone, c'est la vie de tous les jours. Les gens s'organisent, il y a de nouvelles idées qui apparaissent et celles-ci vont pouvoir se faire, des parkings de covoiturages de 100 places au niveau de l'échange numéro 14, sortie Meyrargues en venant d'Aix, tout sera opérationnel avant la fin de l'année.

Voilà des bonnes choses qui font aussi qu'il y a d'autres thématiques qui avancent. À Venelles et Saint-Paul, des parkings-relais sont également prévus, ainsi que le pôle d'échange de Meyrargues autour de la gare SNCF, cela va augmenter le nombre de places disponibles. C'est-à-dire qu'on vit toujours tous ensemble, mais mieux.

Loger les travailleurs, c'est le vrai sujet aussi. Lorsque je suis arrivé il y a un peu moins d'un an, on avait des idées de grands camps. Il y a toujours des gens qui pensent à des camps alignés. Là, il y a peut-être un esprit militaire, mais je ne voudrais pas rentrer dans cette discrimination de tout à l'heure. En tous cas, le Préfet a souhaité plutôt faire de l'ajustement. L'ajustement, c'est de relancer un PIG – Programme d'Intérêt Général – sur une zone de vingt minutes autour d'ITER. C'est-à-dire qu'il y a des centres de bourgs qui doivent être revitalisés. Pour cela, on ne va pas toquer à la porte des gens, même si Serge Gouteyron connaît tous les noms et les adresses – non, ce n'est pas ton arrondissement, mais enfin une partie. C'est plutôt de dire : « On va vous aider à reconstruire ». Pour cela, il y a des fonds qui peuvent être dégagés dans l'ANAH, l'Agence pour l'Amélioration de l'Habitat. C'est clair, cela paie 50% des factures, en fonction de différents critères. Mais là encore, vous avez un PIG, c'est-à-dire que ce qui est reconstruit est disponible au logement dans des normes sociales. On reconstruit, on adapte et on sait que lorsque les gens partiront – puisqu'ils ne passeront pas toute leur vie, mais vont passer six mois, huit mois, un an –, on ne va pas leur organiser leur vie privée, on serait proche d'une dictature qui serait détestable, invivable et insupportable, on laisse la liberté aux gens de choisir. Mais pour cela il faut une offre. Alors c'est vrai, c'est peut-être un système capitaliste – l'offre et la demande – mais *grosso modo* autant que les gens puissent choisir, que les maires en profitent pour reconstruire. Et c'est la raison pour laquelle le Préfet fait un effort auprès de l'ANAH pour récupérer de l'argent qui sera à la disposition des maires qui vont reconstruire dans leurs communes dès lors qu'il y en a besoin. En tous cas ce n'est pas un épiphénomène puisqu'une quinzaine de communes ont bien compris tout l'intérêt. Elles sont volontaires et ont manifesté leurs intérêts, et cela créerait quand même une centaine de logements, sachant que les 2000 personnes dont j'ai parlé précédemment sont quand même déjà toutes logées. Je n'ai pas l'impression d'entendre qu'il y ait des cas de marchand de sommeil. Je dis qu'en Seine-Saint-Denis, c'était autre chose, il y avait un combat des marchands de sommeil. La pauvreté était quasiment un vrai *merchandising*. Cela se combat et on embastille les gens. *A priori*, on n'en entend pas parler, mais si vous en entendez parler, ayez l'obligeance de nous en parler, au moins au Sous-préfet, et ceci se combat d'une façon absolue. On ne peut pas loger les gens dans une absence de dignité. Le logement, comme l'emploi, c'est la dignité sociale, celle qui permet aux gens de se reposer, de s'épanouir et d'avoir une vie intime. Donc c'est incontournable. Proposer aussi des logements dont la qualité et le prix sont garantis par une charte. On est plutôt sur un ouvert libéral, c'est-à-dire qu'il faut un peu réguler. Alors c'est vrai qu'une charte s'organise, cela va toucher près de 500 places disponibles. C'est-à-dire qu'ITER s'engage auprès des grandes entreprises en disant : « Voilà on vérifie une charte de qualité ». Même si la personne a un tout petit rôle dans ITER, chaque millimètre d'ITER doit être surdimensionné au niveau sûreté, ITER l'a bien compris, celui qui fait les soudures, celui qui va faire le béton, la qualité, et on sait très bien par l'actualité qu'une petite faille peut parfois arrêter des très grands projets. Donc 500 places disponibles, du studio au T3 en résidence, et cinq communes – la Verdière, Nioselle, la Roque-d'Anthéron et Aix-en-Provence – ont signé cette charte. De nouvelles chartes vont être signées avant l'été sur la commune Roque-d'Anthéron avec la société PCAGEST, et ADOMA pour la résidence California à Aix, quartier du pont de l'Arc – 300 logements, du studio au T1. Et on ne fait pas que du studio, il y a des familles, il y a des enfants, il y a des familles recomposées, il y a des amis qui peuvent venir. Donc, c'est bien d'adapter une offre, et en aucun cas la

diriger, c'est de dire « voilà ce qu'il y a à faire », il y a une notion de qualité, et après il y a différents revenus et on le sait bien car c'est la vie que nous vivons tous les jours.

Voilà ce que je pouvais vous dire, ouverture de fluidité parce que ça bloque. Maintenant, imaginons qu'on va faire venir des gens de l'extérieur, ils vont arriver en avion en cinq heures de l'autre côté du monde, ils vont passer deux heures dans les embouteillages avant d'arriver à ITER, honnêtement je crois, comme le Préfet Michel Cadot de l'époque, que ce n'est pas terrible. Donc on va essayer de faire les choses qui soient modernes – ITER, c'est aussi un *showroom*. Les gens sont contents de venir en Provence, mais franchement, passer une semaine de votre vie par an dans les embouteillages entre Aix et Marseille quand vous le faites quotidiennement, je pense qu'on peut avoir un progrès social.

M. Pamela :

Il me reste une demi-minute pour compléter, à la demande de la CLI, avec les informations sur les retombées dans le domaine scientifique et universitaire. Je suis désolé, je vais vous assommer un peu avec des faits, un certain nombre de choses très concrètes, mais qui vont illustrer que les retombées sur le plan scientifique de ce projet sont déjà importantes, bien qu'on ne soit encore que dans la phase de construction. Une des premières choses qui a été faite en 2007, a été la mise en place au niveau national d'une fédération de recherche sur la fusion qui implique 40 laboratoires nationaux et régionaux avec Aix Marseille Université et l'école Centrale de Marseille. Par ailleurs, nous avons avec Aix Marseille Université, plusieurs partenariats très actifs. D'abord, des accords entre Aix Marseille Université et l'Institut de recherche sur la fusion magnétique du CEA Cadarache dans de nombreux domaines : les matériaux, le traitement de l'information, les systèmes de chauffages ou les systèmes de mesure du plasma. Il y a aussi des conventions qui ont été signées entre l'organisation ITER et l'AMU ou entre l'Agence ITER France et l'AMU et aussi avec l'IAE à Aix-en-Provence. Cela couvre des domaines scientifiques et techniques, le droit – j'en reparlerai après –, les sciences humaines, la communication. Et chaque année on a des étudiants qui viennent faire des stages dans les équipes. Important aussi au niveau de l'éducation, on a mis en place deux nouveaux masters, un au niveau national sur les sciences de la fusion, mais avec un certain nombre de cours qui sont donnés par l'AMU, et un master qui n'aurait pas vu le jour sans ITER qui a apporté une impulsion déterminante : c'est un master tout à fait original sur le droit et la gouvernance des énergies, aussi bien au niveau national qu'au niveau international ; Il commence à former des juristes dans un domaine – vous pouvez l'imaginer – qui va être en plein boom puisque le problème de l'énergie, comme cela a été dit par François Gauché au début de son introduction, est un domaine sur lequel on va avoir de plus en plus de problématiques, notamment liés à l'implantation, puisque mettre en place des énergies renouvelables demande énormément de place engendrant de nombreux problèmes légaux. On a l'impact très fort de l'énergie sur l'environnement. Donc, tous ces problèmes de Droit et de gouvernance vont prendre de plus en plus d'importance. Avoir ce master va nous permettre au niveau français de développer des compétences et un savoir-faire tout à fait unique et précieux. Un autre élément est une filière dite d'excellence, qu'on appelle – désolé pour le jargon – AMIDEX-fusion. Cet accord va permettre à une dizaine de laboratoires de la région de travailler sur des domaines scientifiques avec ITER.

Quant au niveau plus local, je voudrais citer deux éléments :

- tout d'abord rappeler qu'à Cadarache, il y a l'Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires qui forme des techniciens et des ingénieurs – plusieurs dizaines chaque année – ici, près du château ;
- mais également, de l'autre côté de la vallée, à Sainte-Tulle, le nouvel éco campus méditerranée est en train de se monter, mis en place à l'origine essentiellement sous une impulsion d'EDF, mais auquel on s'intéresse très fortement parce qu'il y a des gens qui vont être formés, qui vont avoir des compétences dont on va avoir besoin, soit dans la phase de construction et de montage d'ITER, soit dans la phase

d'exploitation. Je pense qu'il y a des cartes à jouer dans les synergies entre les différents pôles d'éducation dans la vallée de la Durance pour booster la vallée depuis Cadarache jusqu'à Gap et Tallard où il y a aussi un centre de formation lié à la maintenance aéronautique. Il y a des gens qui vont dire : « Mais ça n'a rien à voir ». Si, ça a à voir parce qu'on est dans de la très haute technologie et on a aussi tout un savoir-faire en commun dans le domaine de l'assurance qualité, dans les méthodes. Je pense qu'il y a une carte à jouer pour le développement de la vallée. C'est sur ce point sur lequel je voulais terminer : il faut se tourner vers l'avenir, et pour cela, développer l'éducation.

Mme Noé :

Merci M. Queffelec et M. Pamela. Je vous laisse dix minutes pour le débat parce qu'il est déjà 20h30, donc des questions courtes et n'oubliez pas de vous présenter, s'il vous plaît.

M. Samuel :

M. Queffelec, on se réjouit que soit abandonné l'hébergement des travailleurs tel que vous l'aviez conçu dans un document réalisé en 2012 par le cabinet SEMAPHORE et qui prévoyait effectivement la possibilité d'hébergement en camp de travailleurs, dans 18 villes proches et moins proches, notamment à Château-Arnoux, où les personnes qui avaient travaillé sur ce dossier avec M. Barsacq, votre prédécesseur, pensait pouvoir recevoir 800 ouvriers dans des baraquements. Donc on se réjouit que ces projets soient abandonnés et la question est simple : est-ce que vous nous confirmez que ces projets sont abandonnés ?

M. Queffelec :

Est-ce que vous les voyez pousser ? Est-ce que vous avez une quelconque information ? La réponse est dans une pure démocratie. Au début, les gens raisonnent quand ils ne savent pas, ils vont peut-être à l'essentiel. C'est le principe des CLI. Vous voyez bien que ce sont des questions qui ont été posées à Gilles Barsacq, un ami, mais vous voyez qu'au fur et à mesure, tout cela évolue. C'est parce qu'il y a un dialogue, parce qu'il y a une exigence et parfois les gens essaient de faire le bien en faisant des choses orthogonales. Ce que je vous ai dit, c'est qu'il y a une autre réflexion, il y a un autre travail qui a été fait puisque les maires étaient aussi réceptifs à s'ouvrir, parce qu'il y a eu notion aussi de l'engagement d'ITER à vouloir faire des chartes. Il pouvait dire : « Cela ne m'intéresse pas, c'est le problème des gens qu'on embauche ». Non, ils vont beaucoup plus loin. C'est-à-dire qu'ITER rayonne sur la proximité des gens. Ce n'est pas parce qu'il y a une CLI qu'il faut faire quelque chose. Je vous ai dit que 2000 personnes sont là, qui viennent boire ou manger, etc. Mais, par contre, s'il y avait un camp qui poussait, je pense que je serais au courant. Serge Gouteyron m'en parlerait tout de suite, ce n'est pas non-plus un homme de camp. Franchement, à la préfecturale c'est plutôt le dialogue, l'ouverture, l'organisation. Mais, avec des principes très simples que j'ai nommés tout à l'heure : pas de discrimination, accès à un logement, la dignité, c'est-à-dire vivre une vie aussi intime qui ne soit pas organisée par un quelconque État ou organisation sociale même internationale de très haute qualité. Si vous voyez des camps, dites-le moi, c'est qu'on m'aurait menti et là je n'apprécierai vraiment pas, merci.

Mme Bourboulon, journaliste :

Je voulais pointer un problème un peu général qui concerne l'information. Je suis quand même un peu préoccupée par le fait qu'avec la CLI, on sent qu'on n'a pas de débat contradictoire, comme s'il y avait un peu un soupçon de parti pris, je ne sais pas si vous me comprenez. Et d'ailleurs vous vous justifiez en disant que vous agissez avec passion, mais il vaut mieux parfois être un peu plus rationnel. Alors je vous donne un exemple, ça fait déjà depuis que j'ai commencé mon enquête, je n'ai pas réussi à avoir de rendez-vous avec la personne qui s'occupe de la question au Conseil régional par exemple. Un peu comme si ITER, c'était une patate chaude – je m'excuse de l'expression triviale – qu'on se refille parce qu'on n'a

pas envie vraiment de s'expliquer. Donc voilà, je vous soumetts ce problème, je pense quand même qu'il y a un défaut d'information, je le sens personnellement. Je vois ainsi qu'il y a peu de journalistes et c'est dommage. Il devrait y en avoir beaucoup plus qui s'intéressent à ce qui se passe parce que les enjeux sont considérables sur tous les plans : scientifiques, économiques, politiques et sociaux. Et malheureusement – ce n'est pas seulement une critique générale, je vous dis que je n'ai pas eu ce sentiment sur d'autres enquêtes que j'ai menées, mais là je sens qu'il y a vraiment un manque et je ne sais pas comment on peut faire pour améliorer les choses. Je suis allée sur le chantier, on m'a fait visiter, plusieurs fois, là-dessus je n'ai eu aucun problème. J'ai été reçue chaque fois par le directeur de la communication ou Robert Arnoux. Mais, par contre, je sens vraiment – et je regrette aussi d'ailleurs – l'absence des élus. M. Castaner, j'ai pu l'interviewer pendant une heure, mais l'absence des élus aujourd'hui, c'est un problème effectivement démocratique. Je n'ai pas de solutions, je suis désolée, mais voilà.

Mme Dailcroix :

Alors je vais d'abord vous répondre, vous avez demandé un rendez-vous au Conseil régional. Je suis désolée, mais ce n'est pas la CLI. Et sa participation n'est pas très importante au niveau de la CLI. Ici, on parle de la CLI. Vous nous dites qu'on a l'impression qu'on a un peu de parti pris à la CLI. Est-ce que vous avez pris contact avec, par exemple, le secrétaire général de la CLI ? Je ne pense pas qu'il ait de l'obstruction, qu'il ne vous ait pas répondu. On a des groupes de travail, on fait des études indépendantes, on relate les résultats de ces études dans notre CLIC info. Maintenant, je ne sais pas, alors effectivement, c'est difficile d'avoir peut-être des informations au niveau des journalistes extérieurs, mais nous, lorsque nous avons nos réunions, nous posons les questions, et si on ne nous répond pas, on repose la question, on attend des réponses. Ne croyez pas que nous sommes là juste pour sortir un peu, pour prendre l'air, non pas du tout, on travaille, je suis désolée.

Mme Noé :

Pour votre information, les journalistes ont été invités à la réunion publique d'aujourd'hui, mais ils ne sont pas très intéressés par notre sujet, justement. On a les mêmes problèmes à l'ANCCLI, même si on commence à avoir maintenant un peu plus de poids. Ce n'est pas faute de faire des demandes aux journalistes, M. Fourcaud s'en est chargé et on a fait des invitations. Mais comme vous le dites, on n'en a pas beaucoup dans la salle. A notre grand regret car il faudrait qu'on en ait un petit peu plus pour qu'ils fassent remonter un peu nos problématiques, puisqu'on a quand même des problématiques, ce qui est tout à fait normal sinon on ne serait pas là pour en parler, et pour au moins intéresser les gens. Puisque le rôle de la CLI c'est intéresser la population, répondre aux questions de la population, notre rôle est un rôle d'information. Comment voulez-vous que l'on fasse passer de l'information si les journalistes eux-mêmes ne sont pas intéressés ? On la fait passer par le biais du CLIC info. Personnellement, je fais passer l'information du mieux que je peux dans ma commune de façon à ce que les gens sachent ce qui se passe. Mais, il y a une chose que vous ne prenez pas en compte non plus, c'est que les communes près des sites nucléaires – je ne parle pas que d'ici : Vinon, Saint-Paul, etc..., mais toutes les communes qui sont proches d'un Centre – ce qu'elles regardent c'est d'abord l'aspect économique. Parce qu'un Centre, c'est de l'embauche, c'est donc de l'emploi et pour la majorité des gens qui habitent dans les communes autour des Centres, leur problème c'est : « Je vais travailler le matin, je rentre le soir parce que ce Centre-là m'apporte du travail, m'apporte une vie correcte, me permet de pouvoir élever mes enfants, de manger correctement tous les jours ». La chose contre laquelle on lutte tout le temps c'est que, quand on pose des questions : « est-ce que vous êtes au courant de ça, est-ce que cela vous intéresse ? » ce n'est pas ce qui les intéresse. Leur intérêt majeur – il faut être très terre à terre – c'est le travail, et je le comprends parce que je suis moi-même une ancienne salariée. Je suis peut-être à la retraite maintenant, mais j'ai travaillé aussi.

Justement ce qui les intéresse c'est d'aller travailler, apporter de quoi manger à leurs enfants, avoir une vie sociale. Donc finalement, les retombées négatives, les gens qui travaillent depuis 30 ans sur le Centre, ils ne les voient plus puisqu'ils les côtoient tous les jours, donc ils ne se posent même pas la question. Quand je vous parlais des problématiques de la CLI, cela en fait partie et c'est une problématique majeure. Si on avait le relais des journalistes, comme vous avez dit tout à l'heure, peut-être qu'on arriverait à aller un petit peu plus loin que ce que l'on peut actuellement.

M. Calandra :

C'est un peu dans le même sens. Je suis toujours surpris dans ces réunions publiques de la CLI qu'on n'entende jamais de voix discordantes, jamais de propos un peu critiques d'ITER, mais toujours ce même discours de propagande qui est complètement décalé de la réalité. Je crois que les CLI ont vraiment été créées pour cautionner ce discours, les dérives vraiment criminelles de l'industrie et de la recherche nucléaire.

M. Queffelec :

Vous proposez quoi ? Qu'est-ce que vous proposez comme démocratie ?

M. Calandra :

Une vraie structure indépendante, comment se fait-il qu'on n'entende pas d'opposants ? La CLI quand même est composée de...

M. Queffelec :

C'est ouvert à tout le monde.

M. Calandra :

Oui mais voilà, je connais, j'étais dans une association où des personnes y participaient, on voit très bien comment c'est fait, c'est impossible.

Mme Noé :

Mais je tiens à vous signaler qu'on est indépendant dans ce que l'on demande, dans ce que l'on fait.

M. Calandra :

Oui mais bon...

Mme Noé :

On est pluraliste, déjà, – vous avez de tout au sein de la CLI.

M. Calandra :

Oui, mais vous défendez ITER, c'est tout ce que vous faites.

Mme Noé :

On ne défend rien du tout. Alors là, je m'élève contre ce que vous êtes en train de dire, que ce soit par rapport à Cadarache ou à ITER, parce que pour nous, c'est pareil. C'est un site global, comme l'a dit tout à l'heure M. Fourcaud, on n'avalise rien du tout, on pose des questions, on veut savoir ce qui se passe, on n'est pas à la botte d'ITER ou de Cadarache. Mais, je ne sais pas pourquoi vous pensez cela, pourquoi ? Parce que vous êtes contre le nucléaire ? Mais, il y a des gens qui sont contre le nucléaire dans la CLI, il y a des gens qui sont pour, il y a des gens de toutes obédiences. Et on arrive à travailler ensemble ...

M. Calandra :

Mais pourquoi n'ont-ils pas la parole dans ces réunions publiques ?

Mme Noé :

Mais s'ils ont une question à poser, on n'empêche personne de parler.

M. Calandra :

Donc ça veut dire qu'au sein de la CLI il n'y a personne qui s'oppose à la CLI, ou qui a des remarques à faire un peu plus critiques.

Mme Noé :

Mais les remarques critiques, on les fait auprès d'ITER, on les fait auprès de Cadarache et on en donne les réponses.

M. Thouroude, Conseiller municipal de Saint-Julien-Le-Montagnier :

Je travaille à Cadarache depuis plus de 20 ans et je suis membre de la CLI. Les petites communes comme la mienne ont un souci de débit et d'accessibilité au réseau Internet et au téléphone portable. Est-ce qu'il est possible de faire quelque chose pour ces communes qui pourraient accueillir des familles ? Parce que comme on n'a pas de débit Internet et pas de réseau de téléphone portable, personne ne veut venir.

M. Queffelec :

Je m'excuse mais je prends la parole. Cela n'a rien avoir mais vous avez raison de poser la question. Actuellement, le Commissaire général à l'égalité des territoires, la démocratie fait qu'il ne doit plus y avoir de zone blanche, mais que des zones grises. C'est le travail fait avec les opérateurs pour lequel l'État investit des millions d'euros et les gens doivent le déployer, c'est la tendance. Et même, on va passer au très haut débit dans la région PACA. Sur les cinq prochaines années, nous avons des appels à projets, ce que vous posez, c'est clair. Avant il y avait l'eau, le gaz et l'électricité, maintenant je rajouterais aussi la façon de communiquer. Que votre maire n'hésite pas à aller voir le sous-préfet, il y a un travail qui est fait pour que dès lors il y ait un peu d'intérêt aussi, puisque ça coûte cher, pour qu'il y ait une capacité à pouvoir communiquer d'une façon itérative, c'est-à-dire que vous pouvez recevoir comme envoyer, parce qu'on peut vivre dans des coins reculés. J'étais ce matin très tôt dans un centre-bourg revitalisé dans les Alpes-de-Haute-Provence, les gens attendent cela et ils sont prêts à s'en servir à très haut niveau, merci.

M. Bruguera, représentant de la CGT:

Je suis effectivement salarié au CEA. Avec Alain Champarnaud, on est deux à la CLI. Donc je connais le CEA Cadarache pour y travailler, moins ITER, mais maintenant avec la fusion des deux CLI on va apprendre à connaître. Vous disiez qu'il y a des problèmes de communication, je ne le pense pas. Je connais bien Cadarache et quand il y a des problèmes syndicalement, on les fait remonter à la CLI, on en discute. Vous pourrez voir dans le prochain CLIC info un petit article sur la radioprotection, parce qu'il y a eu l'an dernier un conflit – vous avez peut-être assisté au blocage au niveau de l'entrée d'autoroute. Donc on a porté ce conflit au niveau de la CLI parce que c'est en voie de résolution. Par contre, là où je vous rejoins, c'est vrai qu'au CEA comme à ITER il y a beaucoup d'intervenants extérieurs, beaucoup d'entreprises extérieures. Et la problématique qu'on vit aussi, nous au CEA, c'est la représentativité syndicale des petites entreprises. Donc c'est vrai qu'un monde meilleur serait parmi nous des représentants syndicaux des petites entreprises. Cela pour vous dire qu'on arrive à s'exprimer quand même.

Mme Dailcroix :

Je voudrais juste répondre concernant le rôle de la CLI. Le rôle de la CLI est de collecter l'information, de faire de l'expertise et de retransmettre cette information. On n'est pas une association de pro ou anti-nucléaires. Il y a peut-être au sein de la CLI des pro et des anti-nucléaires. Mais notre rôle ce n'est pas de retransmettre cette information en disant : « Mais ITER c'est ci ou le CEA de Cadarache c'est ça ». Le rôle

de la CLI est très simple : on collecte les informations, on les trie, on fait nos expertises lorsqu'elles ne nous paraissent pas correspondre à ce que l'on pourrait en attendre, et puis ensuite on les retransmet au public. C'est ça le rôle de la CLI. Alors je crois qu'il ne faut pas faire d'amalgame et surtout pas nous considérer comme des gens qui sont là pour servir la soupe du nucléaire. Ce n'est pas du tout le rôle de la CLI, je suis désolée, monsieur...

M. Coletti :

Je suis un membre récent de la CLI, et la vision que j'ai eue du travail que fait la CLI n'est pas celle de monsieur. Je voudrais juste vous rappeler les quelques questions qui ont été posées sur les délais et donc l'incidence financière. Une question sur quelque chose de très pratique, les risques de dispersion de gaz. On m'a dit qu'on va se renseigner donc on n'était pas d'accord. Mon collègue Alain Mailliat a posé une question sur la modélisation de la dispersion. Là, ce n'est pas du tout un accord avec le directeur d'ITER, donc vous ne pouvez pas dire ça au vu de la réunion de ce soir. Après, je voudrais répondre de façon un peu générale à cette question de la participation et de la concertation du public aux divers niveaux d'un projet. La charnière, c'est l'enquête publique où il y a concertation. Au niveau de la décision de création en amont, cela va être amélioré par les travaux au ministère de l'environnement, de la commission Richard, etc. Et puis après, en aval, cette concertation continue par l'intermédiaire des CLI, par exemple. Et il faut quand même se rendre compte que la CLI de Cadarache a été créée pour ce centre nucléaire. Donc il ne faut pas s'étonner, le problème du nucléaire là est dépassé. Il s'agit de savoir quels sont les dangers, de discuter, etc. Voilà.

Mme Noé :

Je tiens quand même à vous signaler que nous faisons des réunions publiques depuis plusieurs années. Or, l'obligation légale faite aux CLI de faire les réunions publiques ne date que de cette année. Si on allait dans le sens de monsieur, on n'aurait jamais fait ces réunions publiques, car si ce que vous dites était vrai, quel intérêt de faire ces réunions, pourquoi informer la population puisqu'on n'avait aucune obligation ?

M. Samuel :

Je profite de la présence de M. Schmieder qui va pouvoir nous répondre sur une question importante selon nous. Notre camarade Champarnaud a suivi l'affaire. L'entreprise espagnole COMSA a renoncé en décembre 2014 au contrat qu'elle avait obtenu sur le chantier ITER pour des raisons qui seraient liées à l'encadrement légal sur le chantier et au coût du travail en France. Résultat : 22 chômeurs et 30 travailleurs détachés relâchés dans la nature. L'inspection du travail sollicitée sur ce dossier tarde à faire la transparence sur cette étrange affaire. M. Schmieder qui voulait démontrer en 2014 qu'il y avait peu de travailleurs étrangers disait que COMSA avait employé depuis le début de janvier près de 250 ouvriers, dont 44% étaient espagnols, 36 français et d'autres nationalités. Que faut-il en penser ? Pouvez-vous nous expliquer ce qui s'est passé chez COMSA ?

M. Schmieder :

Alors, l'entreprise COMSA qui est une entreprise espagnole a eu trois contrats avec le Fusion For Energy dont deux ont été menés à terme et un contrat que l'on a décidé d'arrêter en accord avec la société COMSA le 21 novembre 2014, après la phase de réalisation des études. Il y avait en effet une divergence de point de vue sur le coût de la construction et on a donc dit, d'un commun accord, qu'on ne poursuivait pas la mise en œuvre de ce contrat. Voilà ce qui s'est passé avec l'entreprise COMSA. Donc il y a eu deux contrats qui se sont déroulés à terme, qui se sont bien passés, et puis un troisième contrat où il y a eu une difficulté je dirais technico-commerciale sur ce projet...

M. Samuel :

... [Prise de parole hors micro inaudible]

M. Schmieder :

Alors l'inspection du travail, la DIRECCTE vous répondra sur ce point-là. Mais effectivement quand il y a un arrêt d'un contrat, les salariés qui font partie de ce contrat peuvent en subir les conséquences, vous avez tout à fait raison. L'entreprise a décidé, en concertation avec les entreprises, de faire une rupture conventionnelle qui a été approuvée par les services de l'État...

M. Samuel :

... [Prise de parole hors micro inaudible]

M. Schmieder :

Vous voulez faire le *buzz* et ne pas entendre les réponses. La rupture conventionnelle a été proposée aux salariés qui l'ont acceptée. Cela a été validé par la direction du travail, certains espagnols sont retournés dans leur pays, d'autres sont restés en France et la plupart des ouvriers qui travaillaient pour COMSA dont je connais personnellement certains, travaillent maintenant pour FERROVIAL et sont encore sur le chantier. Donc ils ont peut-être été chômeurs pendant une certaine période, mais la plupart ne sont plus dans cette situation-là.

M. Samuel :

... [Prise de parole hors micro inaudible]

M. Schmieder :

Oui, eh bien donnez des chiffres exacts, je ne sais pas.

M. Samuel :

... [Prise de parole hors micro inaudible]

M. Schmieder :

Eh bien ce n'est pas grave. Les autres ils sont où ?

M. Samuel :

... [Prise de parole hors micro inaudible]

M. Schmieder :

Vous en êtes sûrs ? Après le droit s'applique. Les salariés se sont retrouvés dans une situation qui était délicate, c'est vrai mais le droit a été respecté.

M. Samuel :

... [Prise de parole hors micro]

Mme Oussedik, DIRECCTE PACA (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'emploi) :

Si vous permettez, juste un point. Il n'y a pas d'enquête, pas de procès-verbal de l'inspection du travail parce qu'il n'y a pas lieu. Il y a eu des ruptures conventionnelles. Juste si vous voulez me laisser parler, l'entreprise COMSA est une entreprise qui a un siège en France, à Levallois-Perret. La DIRECCTE Île-de-France a validé les ruptures conventionnelles. Les salariés détachés espagnols étaient détachés dans le cadre de ce qu'on appelle un détachement intragroupe en tant qu'Européens. Lorsqu'ils sont demandeurs d'emploi, ils peuvent bénéficier bien évidemment des indemnités pour rupture d'emploi en France. Ils peuvent aussi retourner en Espagne. Dans le cadre de la portabilité des aides des droits au chômage, ces

droits sont transférés en Espagne. Mais, ils ne sont pas lâchés dans la nature, ce n'est pas vrai, je suis désolée. Ils sont traités exactement comme les travailleurs français ou résidents en France parce que ce n'est pas français ou étranger, c'est français ou résident. Ils ont droit exactement aux mêmes prestations, il n'y a pas d'illégalité. Je ne me place absolument pas sur un plan moral, je me place sur un plan de légalité. Vous dites que vous attendez le procès-verbal de l'enquête de l'inspection du travail, vous pouvez l'attendre, il n'y en aura pas, parce qu'en droit il n'y a pas besoin d'en avoir.

M. Thys, UDVN 83-FNE :

Comme mon ami François Coletti, je suis un jeune à la CLI malgré mes cheveux blancs. Je viens de relativement loin puisque je suis élu d'une commune du Var en bord de mer. Et ce qui m'a attiré, ce qui m'a intéressé, c'est le challenge d'ITER, d'une manière curieuse, intéressée et tout à fait impartiale. Je me suis demandé comment aborder un projet aussi fantastique sans idées préconçues. Mon expérience dans l'industrie m'a donné peut-être une clef et c'est cette clef que je veux essayer de faire fonctionner à ITER. C'est simplement le principe de l'assurance qualité. ITER est une machine fantastique, énorme et l'assurance qualité est un moyen de contrôler toutes les étapes le mieux possible de cette construction. Car en finalité, parce qu'il y a une finalité, l'énergie est vraiment le secret et le ressort de toute notre activité humaine aussi bien industrielle, de production, d'enseignement etc. ITER, c'est vraiment pour la région et pour la France un atout qu'il ne faut absolument pas gaspiller et il faut y rentrer avec beaucoup d'optimisme, de détermination, mais aussi d'examen critique, merci.

Mme Brochier, France Nature Environnement 04 :

Je suis à la CLI et je voudrais répéter un peu ce qu'a très bien dit Brigitte Dailcroix. À la CLI, on n'a pas dans l'idée qu'ITER est une entreprise scélérate, on n'est pas là pour ça. ITER est un projet scientifique, une étape dans la recherche sur la fusion. Cela a été dit tout à l'heure et cela a été très bien expliqué au départ au moment de l'enquête publique. Donc on n'est pas là pour juger, ITER oui ou non. On s'inquiète pour certaines choses, pour la dispersion des particules, etc. Voilà, comment on travaille et on n'est pas là pour être pour ou contre. Ce que j'aimerais bien c'est que la journaliste qui a parlé tout à l'heure vienne en réunion avec nous, pour qu'on discute de ça, des questions de fond et je pense que c'est tout à fait possible de l'inviter, et on est libre toute une après-midi pour discuter de ça. Et quant à ITER oui ou non, on n'est pas là pour ça.

Mme Noé :

Il est quand même assez tard. Même si les participants, les intervenants ont respecté leurs temps de parole, on a quand même pris pas mal de temps pour les débats. Je vous remercie tous, je remercie tous les intervenants. Je passe la parole à Mme Saez pour conclure et vous inviter à un apéritif.

Mme Saez :

C'était une séance très passionnante. Je vous remercie Messieurs les intervenants. La CLI, c'est la Commission Locale d'Information, et j'ai pu assister à différentes réunions de travail et j'avoue que ces personnes qui sont bénévoles s'investissent à fond. Je les ai vues vraiment débattre des sujets, ce sont des personnes très passionnées. Je n'ai pas aimé la façon dont certains ont parlé d'elles. Je vous ai écouté et franchement je peux vous dire que ces personnes sont là pour donner de l'information. Dans toutes les communes, il y a ce fameux petit journal de la CLI, le CLIC Info, que tout le monde regarde. Je sais que dans ma commune il y aura le plan ITER et nous prévoyons – j'espère que c'est passé au PLU – 500 logements, il y aura du social également. Donc ITER crée de l'emploi et heureusement parce que le taux de chômage serait, je pense, beaucoup plus élevé s'il n'y avait pas des centres comme les vôtres. Cela crée de l'économie dans les villages donc je vous remercie de ce que vous faites. Maintenant, toutes ces

personnes de la CLI sont là pour donner de l'information et pas pour faire un jugement. Voilà le message que je voulais faire passer. Je remercie Mme Noé pour cette belle réunion publique. J'assisterai aux autres réunions publiques qui m'intéressent vraiment. Je vous propose de clôturer cette réunion et de partager tout en continuant la discussion autour d'un apéritif. Merci aussi aux fonctionnaires du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône qui s'impliquent dans cette CLI. Je voulais également dire que, vu les restrictions budgétaires, si la CLI n'était pas importante, le Conseil départemental ne participerait pas à hauteur de sa subvention. Merci messieurs-dames.

Fait à Aix-en-Provence, le 30 novembre 2015

Patricia Saez
Conseillère départementale des Bouches-du-Rhône
Présidente de la CLI

ANNEXES :

1. Questions de Solidarité 04 et collectif Bolkenstein
2. Diapositives de la présentation de M. Gauché, Directeur de la Sûreté d'ITER Organization